

Par les militants No Border de Calais Migrant Solidarity

# Calais : cette frontière tue

**Rapport d'observation des violences policières à Calais  
depuis juin 2009**

**juin 2011**

# **SOMMAIRE**

## **1 – “Nous tuer par le coeur”. Les mécanismes de la répression à Calais**

1.1 – Le résultat : des violences directes et des blessures

1.2 – Harcèlement journalier : arrestations, fouilles, et ciblage racial

1.3 – Rendre la vie invivable : humiliations, intimidations, et la destruction des moyens de survie

## **2 – Une histoire honteuse : Chronologie de la répression**

## **3 – Le harcèlement, arme politique**

## **4 – Présentation des preuves**

## Calais : cette frontière tue

Ce rapport est un compte-rendu de la répression violente, et même parfois mortelle, qui est opérée contre les “réfugiés”<sup>1</sup> de Calais par la police et d’autres organes de l’Etat Français. Il est écrit par des militants No Border de Calais Migrant Solidarity (CMS), et fait le résumé des preuves que nous avons collectées à Calais sur plus de deux ans en y travaillant depuis Juin 2009. Dans cette période de temps, hormis ce que nous avons vu de nos propres yeux, nous avons travaillé et vécu avec des “réfugiés”, et recueilli leurs déclarations personnelles, ainsi que leurs témoignages. Nous avons également recueilli un nombre considérable d’enregistrements vidéo, photographiques et sonores, dont certains sont présentés en parallèle à ce rapport écrit (annexes). Considérées dans sa globalité, ces données dressent un portrait hideux de brutalités et de mépris profond pour l’humanité commune que nous partageons où que nous soyons nés, ainsi que pour les lois et les valeurs que même la police et les autorités de l’Etat prétendent défendre.

En tant que document de cruauté, les témoignages assemblés ici parlent d’eux-mêmes. Mais il est aussi important de comprendre les causes et les motifs derrière ce qui se passe à Calais. Il ne s’agit pas de quelques “flics pourris.” La répression à Calais est systématique, et implique des acteurs du bas en haut de l’échelle, des fonctionnaires mineurs et de la police de terrain jusqu’aux plus hautes autorités, qu’ils prennent part activement ou qu’ils ne fassent que tourner le regard en silence. La brutalité et le harcèlement à Calais sont des armes délibérées utilisées au service des politiques française, britannique, et européenne d’immigration. L’idée est simple : dissuader les réfugiés de s’approcher de la frontière entre la France et le Royaume-Uni en les condamnant à une vie infernale.

### ORGANISATION DU RAPPORT

Le rapport est structuré comme suit. Dans la **section 1**; nous examinerons comment fonctionne la répression à Calais, dans trois catégories. D’abord, la police provoque directement des blessures corporelles aux migrants en les frappant avec les poings, les pieds, et des matraques, ainsi que par l’utilisation de gaz lacrymogène, et avec d’autres armes. Il y a également les blessures et les morts qui ont lieu “indirectement” pendant les descentes et les courses policières. Mais cette violence “brute” n’est que la partie émergée de l’iceberg. Ensuite nous regarderons comment la peur et la souffrance émotionnelles sont maintenues par un harcèlement constant et journalier des migrants à travers des contrôles d’identité répétés et racialement ciblés, et des arrestations arbitraires.

Enfin, nous documenterons comment la police travaille main dans la main avec les autorités locales pour saper plus encore la santé mentale et physique des réfugiés en les privant d’un accès adéquat à un abri, de l’eau, de la nourriture, du sommeil, et d’autres nécessités de la vie. La police attaque de manière répétée les lieux d’habitation, elle détruit les abris, elle contamine l’eau et la nourriture, elle vole ou détruit les biens personnels, des couvertures jusqu’aux casseroles, à l’argent, et aux papiers.

---

1 Par “réfugiés”, nous désignons les étrangers qui, pour différentes raisons, ont dû fuir leur pays d’origine et se trouvent à Calais en situation d’exilés, qu’ils aient ou non demandé ou obtenu le statut de réfugié ou celui de protégé subsidiaire. Il s’agit donc à la fois de “réfugiés de fait” et de “réfugiés de droit”.

Les policiers intimident les gens pour les amener à éviter des lieux tels que la distribution de repas humanitaire ou la clinique médicale PASS (Permanences d'Accès aux Soins de Santé) , ils infligent des privations de sommeil avec des descentes répétées la nuit, et ils humilient les gens avec des insultes racistes ou des attaques contre des objets religieux comme le coran, la bible, ou des tapis de prière.

La **section 2** donne une brève chronologie de la répression à Calais. Nous plaçons le décor en regardant des événements importants avant l'établissement de CMS en 2009, à commencer par la fermeture du camp de la Croix Rouge à Sangatte en 2002. Ensuite nous encadrons nos preuves avec une chronologie plus détaillée d'événements majeurs sur les deux dernières années.

La **section 3** considère les différents rôles d'acteurs clé de la répression, et pose des questions sur la responsabilité de diverses autorités et groupes d'intérêt. Les différentes forces de police, et évidemment la Police aux frontières (PAF) et les CRS, et aussi les élus locaux travaillant pour la Mairie de Calais sont les protagonistes les plus immédiats. Mais cette répression est soutenue, et même initiée, par des politiques de haut niveau. En parallèle avec le gouvernement français, nous pointons aussi le rôle du gouvernement britannique dans l'écrasement de la migration à Calais. Et également le rôle central des médias, surtout de la presse britannique.

La présentation de ces sections s'appuie sur des exemples et des références aux pièces à conviction incluses dans le dossier de preuves qui accompagne ce rapport. La **section 4** catalogue et explique ces pièces.

## **Revois au dossier des pièces à conviction**

Au fur et à mesure que nous avons mené, à partir de juin 2009, notre travail d'observation, nous avons pris soin de noter ce que nous avons observé. Nous disposons ainsi de comptes-rendus d'événements qui se sont déroulés sous nos yeux, de témoignages, et de documents audio-visuels que nous avons réalisés nous-mêmes.

Ces documents interviennent à l'appui de notre rapport en tant que pièces à conviction.

Ces pièces sont numérotées sur la base de l'ordre dans lequel elles sont mentionnées dans le rapport. Pour faciliter le passage du rapport aux pièces, nous avons adopté une nomenclature du type : (#1.1.1b).

Le "##" indique qu'il s'agit d'une pièce. Le premier chiffre désigne la section du rapport à laquelle elle renvoie. Les chiffres suivants indiquent leur place dans la succession des renvois à ces pièces dans le texte du rapport.

Il est ainsi aisé de naviguer entre le rapport et les pièces.

# 1. “Nous tuer par le coeur”. Les mécaniques de la répression à Calais

## 1.1 – Le résultat: des violences directes et des blessures

Calais est un endroit violent et dangereux pour les migrants. Qu’un cas particulier de violence ou de blessure physique soit directement ou pas causé par les actes de policiers, leur complicité dans la construction d’un environnement de dangers constants n’est pas douteux. Ce chapitre décrit 1) les formes les plus directes de violences physiques commises par la police, 2) les dangers rencontrés en conséquence des descentes policières et des tentatives de s’échapper ou de fuir la brutalité d’arrestations répétées, 3) les morts et les blessures subies lors des tentatives de traverser la frontière et causées par les conditions plus générales de précarité et de marginalisation, 4) les attaques physiques directes contre les militant(e)s CMS, 5) les attaques contre les migrants par des fascistes et des nationalistes d’extrême droite, et 6) une tentative de comprendre la fréquence et l’intensité de la violence de la part des policiers.

### 1.1.1 violences physiques directes

A la racine de toutes les formes de répression se trouve la menace de la violence. Comme nous le décrirons plus en détail dans les chapitres qui suivent, une grande partie de la répression des migrants ne requiert pas l’utilisation de violences physiques directes, mais quand cela est considéré nécessaire la force est utilisée de manière systématique. Notre intention est de donner les preuves que cette utilisation de la violence n’est pas accidentelle mais est institutionnalisée et se trouve dans l’ensemble des tactiques de répression admises.

Pendant les descentes régulières sur les squats et les “jungles” des migrants, il arrive souvent que les arrestations impliquent l’usage d’une force grossièrement disproportionnée. Un cas particulier récent, pour lequel nous avons des preuves vidéos, consiste en un migrant, tombé sur les rails de chemins de fer en fuyant la police, frappé jusqu’à l’inconscience alors qu’il est à terre, avant d’être hissé dans un fourgon de ramassage (3 Février 2011). Quand des militants sont arrivés sur la scène, la police a d’abord essayé de donner l’impression qu’ils essayaient d’aider le migrant tombé à terre, mais ensuite ils ont vite tenté de se débarrasser de la caméra et ont continué à frapper le migrant tombé, ainsi qu’un autre. (#1.1.1a)<sup>2</sup>

Souvent la justification de telles violences est que les migrants ont fui et refusé de s’arrêter quand on le leur avait ordonné. Dans un cas, des militants ont vu un homme se faire frapper, et sa tête claquée contre la fenêtre d’un fourgon, pour avoir demandé la permission de finir de se brosser les dents avant d’entrer dans le fourgon de ramassage (30 Novembre 2010) (#1.1.1b) et dans un autre exemple un homme a été jeté à terre et frappé pour avoir demandé à chercher ses vêtements (8 Avril 2010) (#1.1.1c).

---

2 Les éléments probants qui témoignent de la réalité des faits sur lesquels s’appuie la démonstration de ce rapport sont classés dans une annexe au sein de laquelle ils portent la même numérotation.

La présence de militants, surtout avec des équipements d'enregistrement comme les caméras, vidéos et photos, et les dictaphones, décourage l'utilisation de la violence par la police dans une certaine mesure. Quand les policiers savent que des militants les filment en train de harceler les migrants, ils les déplacent pour neutraliser les caméras ou les placer hors du champ de vision. (video of 26.02.2011 #1.1.1d) Comme le montre l'affaire du tabassage sur les rails, il y a un degré de réticence à être vu en train d'utiliser une force disproportionnée, bien que la tactique préférée consiste souvent à éliminer les caméras.

Bien qu'il y ait des preuves suggérant que la présence de militants CMS réduit la volonté de la police d'avoir recours à la violence physique directe, les passages à tabac n'ont pas forcément lieu dans des lieux où ils peuvent avoir des témoins. Un témoignage fourni par un migrant Palestinien décrit comment, en essayant de fuir un fourgon de ramassage dans un parc au centre de Calais aux environs de minuit, il a été entouré et frappé de manière répétée par environ cinq CRS alors que sa tête était plaquée au sol. (#1.1.1f).

En arrivant au commissariat, le migrant, ayant un passé de problèmes mentaux, et étant donc particulièrement vulnérable, a tenté de s'enfuir à nouveau. Il décrit comment il a à nouveau été battu : "Ils m'ont emmené dans une cellule pour une personne. Beaucoup de policiers sont entrés dans ma cellule, à peu près 11 en tout, et m'ont frappé. Ils ont retiré tous mes vêtements sauf ma chemise et mes sous-vêtements." On lui permit de voir un docteur au commissariat de Coquelles (5 kilomètres séparent le centre de Calais de celui de Coquelles - voir plan en annexe), mais le médecin refusa de faire une déclaration ou d'écrire une attestation. Après sa remise en liberté, il rencontra un médecin et obtint une déclaration confirmant ses blessures (#1.1.1g).

Ce ne sont en aucun cas les seules affaires de migrants frappés en détention. Les coups sont habituels, et l'accès aux soins est souvent refusé. Dans un autre cas, rapporté le 23 Août 2009, un migrant Afghan déclare qu'il a été gravement battu pour avoir demandé à aller aux toilettes (#1.1.1h).

De plus, en Avril 2010, nous avons recueilli des témoignages de divers migrants, selon lesquels ils étaient, pendant la détention, soumis à des techniques d'interrogatoire très agressives par les agents de la PAF, violents envers les migrants qu'ils soupçonnaient d'être associés ou en contact avec les militants CMS (8 Avril 2010) (#1.1.1i).

### **1.1.2 blessures subies en échappant à la police**

Beaucoup de blessures que les migrants subissent proviennent de leur fuite devant la police ou les agents de sécurité. Les fractures osseuses et les coupures sont monnaie courante quand, pour fuir, les migrants châtent en escaladant des murs ou des grillages munis de fils de fer barbelés (#1.1.2a). A deux reprises au cours des douze derniers mois, des migrants ont perdu des doigts parce que leur bague était restée accrochée aux grilles qu'ils escaladaient, alors qu'ils fuyaient la police. Le cas le plus récent est celui d'un enfant de douze ans qui tentait de traverser la frontière avec son frère de dix ans. (31 Janvier 2011) (#1.1.2b).

Dans un autre cas récent, deux migrants ont reçu des blessures graves en tombant d'un premier étage pendant une descente de police. Le raid était particulièrement violent, et après avoir vu trois de leurs amis arrêtés, ils ont tenté de s'échapper en escaladant une gouttière qui s'est brisée, ce qui a provoqué

leur chute. Chacun avait des blessures faciales graves et l'un d'entre eux avait un bras cassé. Une de ces personnes déclare que certaines de ses blessures, y compris un nez cassé, sont le résultat direct d'une agression de la police et non de la chute. (#1.1.2c) (9 Février 2011)

Il y a aussi de nombreux cas de blessures subies en traversant la route pour échapper à la police (ie. 7 Mai 2010) (#1.1.2d), et au moins une noyade a été signalée dans un canal alors qu'un migrant fuyait la PAF (22 Février 2011, signalé par la presse) (#1.1.2e) qui a déclaré que la police le considérait comme un passeur (#1.1.2f).

Un entretien avec une militante de l'association Salam<sup>3</sup> dans le film 'Ce sont des hommes' décrit la mort d'une migrante Erythréenne sur l'autoroute en fuyant les CRS en 2009 (#1.1.2g).

Dans certains incidents que nous avons documentés, il semble probable qu,'aux blessures subies aux moments des fuites devant la police, s'ajoutent les blessures et les décès lors des tentatives de franchissement de la Manche. Même si toutes les blessures ne sont pas directement imputables à des actes de la police, elles relèvent toutes d'un climat de violence suscitant une peur permanente lié à l'usage continu de la force par celle-ci. Les méthodes utilisées, l'usage de la violence et la menace de la violence créent un climat de peur. Comme les raids de la police ont lieu tous les jours pour les migrants de Calais, ces dangers font partie de leur vie quotidienne.

### **1.1.3 morts et blessures lors des tentatives de franchissement de la Manche**

Ce qui est le plus dangereux dans la vie des migrants c'est la tentative de traverser la Manche. Les blessures sont régulières car les migrants tombent des bas-côtés des poids lourds. Le 10 avril 2010, un garçon Afghan de 16 ans est mort sous les roues d'un camion, en essayant de parvenir en Angleterre (#1.1.3a). Les médias n'ont pas signalé l'histoire, et CMS ne l'a appris qu'à travers un contact avec un autre migrant qui a assisté à la mort de son ami. Le corps du garçon a été rapatrié en Afghanistan (#1.1.3b).

Bien entendu, ce n'est pas la police qui est le responsable direct de cette mort comme d'autres décès de ce type. Néanmoins, de pareils drames n'existeraient pas si les migrants n'étaient pas contraints d'emprunter des moyens clandestins de transport avec tous les risques d'accidents qu'ils comportent.

Il est impossible de dire combien de cas similaires ont lieu, car ils ne sont pas toujours signalés dans la presse. Il est probable que nous ne soyons au courant que d'une petite partie de telles tragédies.

### **1.1.4. attaques contre no border**

Les militants CMS ne sont bénéficiés pas d'"immunité" contre la violence policière à Calais. Même si les brutalités les plus fortes que subissent les migrants sont généralement épargnées aux occidentaux (à peau blanche), ils peuvent néanmoins être traités violemment, pour des raisons minimes, légalement ou sur d'autres plans. Il est habituel que les caméras soient violemment saisies par les agents de police, et les arrestations violentes sont faites avec une apparente impunité et au mépris de la sécurité et du droit à une assistance médicale. (#1.1.4a). CMS a aussi documenté l'utilisation de gaz lacrymogène contre les militants CMS (24 Mars 2011) (#1.1.4b)

3 Salam est une association humanitaire présente à Calais, Dunkerque et Grande-Synthe - <http://www.associationsalam.org/Calais-l-association-Salam>

Pendant une tentative d'expulsion d'un hangar légalement loué par des militants en Février 2010, un militant a eu besoin de 10 points de suture après avoir été frappé par les CRS. La police avait suggéré qu'elle aimerait négocier avec les occupants légaux de la propriété, avant d'attaquer les militants et de détruire la porte du hangar. Beaucoup de migrants ont été blessés et frappés après cette attaque (7 Février 2010) (#1.1.4c). Deux mois plus tard, pendant une descente violente sur Africa House, un journaliste-photographe a été attaqué et les CRS lui ont jeté des pierres après qu'il a refusé de descendre d'une palette sur laquelle il se tenait pour observer l'opération. (5 Avril 2010) (#1.1.4d)

Plus récemment, une militante a été arrachée au groupe dans lequel elle se trouvait et menée derrière un fourgon de police pendant une opération sur Africa House, où elle a été violemment jetée à terre, avec pour résultat des bleus sur son visage et une lèvre fendue. D'autres militants se rappellent qu'ils pouvaient l'entendre crier lorsqu'ils lui mettaient des menottes mais n'ont pas pu filmer ce qui se passait. (23 Mars 2011) (#1.1.4e).

Nombre de vidéos filmées ces dernières années montrent clairement les tentatives de membres de la police de bloquer, de retirer, ou même de détruire les caméras utilisées par les militants pour documenter la brutalité des actions policières.

### **1.1.5 attaques fascistes et néo-nazies**

Il y a eu des périodes sporadiques d'attaques fascistes contre les migrants ces dernières années. Les plus habituelles sont les attaques verbales et des jets de pierres (26 Octobre 2009) (#1.1.5a), mais les attaques les plus sérieuses ont eu lieu contre les migrants et contre les squats. Le 7 Octobre, deux personnes ivres ont mis le feu à quelques tentes sous un pont. Ils ont été découverts alors que les migrants revenaient chez eux et maintenus à terre jusqu'à ce que la police arrive pour les arrêter. (1.1.5b)

Dans ce registre, CMS décrit des attaques racistes pendant la nuit:

“Des jets de pierres ont eu lieu pendant les weekends, et les migrants disent que ce sont probablement des personnes ivres qui en sont les auteurs. Ils arrivent en voiture, sortent, et lancent des cailloux et des bouteilles. Parfois les migrants lancent des trucs en retour, et les voyous retournent à leur voiture et repartent.”(15 Août 2009)

Le 12 Novembre 2010, quatre fascistes ont été condamnés des peines de prison, de 6 mois à 24 mois pour avoir attaqué des migrants.(#1.1.5c)

Bien qu'il n'y ait pas de preuves qui lient directement les activités fascistes à la police, à au moins une occasion des graffitis néonazis ont été découverts sur les murs de Africa House peu après une descente de police et beaucoup de gens ont spéculé que c'était le fait des CRS. (#1.1.5d)



### 1.1.6 fluctuations dans la fréquence et l'étendue de la violence

La section 2 décrira avec plus de détails la chronologie de la répression à Calais, mais ici nous essaierons brièvement de décrire certaines tendances dans la violence physique directe contre les migrants. Deux considérations importantes : 1) les différentes compagnies de CRS présentes à Calais et 2) le rôle des militants CMS à Calais.

Toutes les deux à trois semaines il y a un changement de compagnie de CRS. La période de transition entre les compagnies est souvent une période de calme en terme de raids et d'attaques violentes, pendant qu'une compagnie se prépare à partir et qu'une autre vient d'arriver et s'installe. Parfois les modes d'intervention peuvent changer du tout au tout lorsqu'une stratégie établie par la compagnie précédente est abandonnée et qu'une nouvelle est adoptée. Cela peut mener à des périodes de comportement policier irrégulier, ce qui pourrait inclure plus ou moins d'attaques. Par exemple, l'arrangement de facto selon lequel les migrants ne sont pas contrôlés autour de la distribution de nourriture (rue de Moscou) est parfois brisé par les nouvelles compagnies, comme l'a fait la compagnie n° 28 le 11 Juillet 2010. (voir aussi, un compte-rendu du 29 Décembre 2009.. "Les CRS ont ensuite passé le reste de la journée à parcourir la ville en voiture en regardant le plan de l'agglomération, apparemment pour essayer de découvrir ce qu'ils étaient sensés faire."

Certaines compagnies sont connues pour leur relative brutalité. La compagnie 8 est considérée comme la pire. En Août 2009, les militants CMS ont reçu des témoignages qu'en avril 2009 la compagnie 8 a été responsable du gazage d'une femme enceinte (dans le compte-rendu du 2 Mai 2010) (#1.1.6a). Parmi les brutalités rapportées de cette compagnie 8, il y a aussi celui de ce migrant auquel il a été ordonné de retirer ses chaussures et de marcher dans la neige pieds nus jusqu'à un fourgon de ramassage, sans autre raison que celle de lui causer de la gêne ; celle encore d'un Erythréen pourchassé sur un toit. (2 Mai 2010).( #1.1.6b)

La présence CMS à Calais est constante mais pas systématique, le nombre de militants fluctuant selon les périodes de l'année. De la même manière, la relation avec les différents groupes de migrants est souvent inégale et peut changer rapidement. Cela affecte non seulement la capacité de CMS d'intervenir au moment des interventions policières, mais aussi sa capacité à les documenter.

## 1.2 Un système de harcèlement: l'utilisation des arrestations et des contrôles d'identité

L'utilisation de la violence physique directe n'est qu'une petite partie, même si elle est particulièrement cruelle, de la campagne journalière contre les migrants de Calais. Dans cette section, nous décrivons un deuxième niveau de la répression à travers l'utilisation illégale systématique des contrôles et des arrestations policières. La police cible les migrants de Calais en attaquant les lieux de vie, souvent la nuit ou tôt le matin; et en patrouillant et arrêtant les migrants dans la rue, y compris à la gare, dans les centres commerciaux, et aux endroits de distribution humanitaire de nourriture. Les raids et les patrouilles peuvent mener à des arrestations de migrants. Nous parlerons d'autres aspects des raids sur les lieux de vie, y compris l'entrée illégale dans les bâtiments et la destruction d'abris et de biens personnels en détail dans la section suivante.

Cette section se concentrera sur les points suivants: (1) l'échelle des arrestations à Calais: les arrestations répétées en tant que harcèlement continu; (2) les arrestations illégales et les procédures d'arrestation non conformes; (3) les arrestations de demandeurs d'asile légitimes et d'autres personnes avec des documents valides; (4) le ciblage des sites à priori "sûrs" tels que les distributions caritatives et le centre médical; (5) l'arrestation et le traitement des mineurs; (6) le ciblage racial et les contrôles d'identité.

### 1.2.1 répétition et routine

Journal des interpellations de CMS Vendredi 14 Mai : *Descente sur Africa House le matin, 17 arrestations ; la police est revenue à midi, 9 autres personnes arrêtées. A Palestine House : la police est venue à 2h et 5h du matin, 1 arrestation. La police est revenue à 21h et 10 personnes ont été arrêtées et il y a eu utilisation du gaz lacrymogène. 8 des arrêtés ont été emmenés à 6km en dehors de la ville et forcés de marcher pour revenir. Après avoir marché pendant 1km, ils ont été ramassés et ramenés pour recommencer au départ.*"

Voici une procédure typique : les réfugiés sont interpellés soit lors d'un raid soit dans la rue; ils sont emmenés à Coquelles (à 5 kilomètres environ) et détenus pendant quelques heures ou toute la nuit — ou parfois juste quelques minutes ; ils peuvent être interrogés ou pas, ou leurs empreintes peuvent être prises; ils sont relâchés sans la moindre inculpation; ils font les 8 km ou plus à pied jusqu'à leur lieu de vie ; la même chose arrive le lendemain, ou quelques heures plus tard. Quelques réfugiés sont transférés du commissariat au centre de rétention en attendant l'expulsion, mais ce n'est qu'une minorité des cas. Il n'est pas rare que les réfugiés de Calais soient arrêtés de manière répétée jour après jour, ou plus d'une fois dans la même journée.

Le résultat de cette pratique standard est la création d'un climat de terreur pour les réfugiés de Calais. Nul n'est à l'abri : un migrant peut être arrêté à n'importe quel moment, qu'il dorme, qu'il mange, ou qu'il se dirige vers les repas des distributions humanitaires, qu'il se rende à la clinique médicale PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) , qu'il soit à la gare, ou qu'il marche dans la rue, ou qu'il s'assoit dans un parc. L'arrestation en elle-même est une expérience traumatisante. Avoir à faire tout le chemin du retour de Coquelle à pied, jour après jour, surtout si vous êtes malade ou blessé, est un effort supplémentaire qui fait partie de la vie de tous les jours pour les réfugiés de Calais. Certains migrants

deviennent gravement anxieux et déprimés, et même malnourris : tout ce qu'ils peuvent faire, c'est rester cachés aussi longtemps que possible, de peur d'aller chercher de la nourriture ou de l'eau.

### **Les données d'arrestation de CMS : un aperçu du problème**

Le tableau du "journal d'arrestation" inclus dans le dossier donne un aperçu approximatif de l'échelle du problème. Sur cinq mois, d'avril à août 2010, nous avons enregistré 1054 arrestations, une moyenne d'un peu plus de 210 par mois. En fait, cela est sans doute une sous-estimation vulgaire du total: le véritable nombre pourrait avoir été le double. Nous n'avons enregistré que (a) les arrestations auxquelles les militants CMS avaient assisté personnellement ou (b) celles dont ils ont été informés par des sources fiables dans les communautés de migrants. Là où les nombres étaient imprécis, le tableau utilise toujours l'estimation la plus faible. Les arrestations qui n'ont pas pu être vérifiées par des sources de confiance n'ont pas été incluses. (Voir la section 4 pour plus d'information sur notre approche du renseignement à Calais, et ses limites.)

L'étendue de la sous-estimation est aussi visible dans le fait que nous avons enregistré beaucoup plus d'arrestations à Africa House (453) qu'ailleurs, parce que c'est là que le plus grand nombre de militants ont vécu pendant cette période. Il y a sans aucun doute eu plus d'arrestations à la jungle Pachtoune qui, à cette période-là, représentait le campement le plus grand, mais nous n'avons été capables de confirmer correctement que 151 arrestations. Aussi, la grande majorité des arrestations enregistrées l'ont été pendant des raids sur les squats et les jungles, tandis que nous sous-estimons probablement de manière considérable les arrestations lors des patrouilles dans les rues.

### **Un mois à Calais (2010)**

Pour donner une idée des données, voici un résumé du journal de Mai, le mois pour lequel nous avons les données les plus détaillées.

- Samedi 1er Mai : 4 arrestations à Africa House à 19h
- Mardi 4 Mai : Descentes à 8h du matin à Africa House, deux fourgons de CRS et un fourgon de ramassage, 2 arrestations
- Mercredi 5 Mai : descente matinale sur Africa House, très agressive, 2 arrestations
- Jeudi 6 Mai : descente de soirée sur la jungle Pachtoune, tout le monde s'est enfui, personne n'a été arrêté; descente de nuit sur la jungle Hazara, 2 arrestations; descente à 21h sur Palestine house, 12 arrestations; 4 Afghans arrêtés devant la distribution de repas du soir
- Vendredi 7 Mai : descentes matin et soir sur la jungle Pachtoune, chacune infructueuse ; descente de soirée sur la jungle Hazara, personne n'a été pris ; raid sur Palestine House à minuit et demie, 5 ou 6 personnes prises
- Samedi 8 Mai : Palestine House attaquée à 1h30 du matin, pas d'arrestations que l'on sache ; manifestation No Borders, 4 militants arrêtés et relâchés le même jour, 5 Pachtoune arrêtés après la manif
- Dimanche 9 Mai : 7 arrestations en ville, 1 somalien, 1 soudanais, 2 pachtoune, 3 autres

- Lundi 10 Mai : 3h du matin, 4 personnes emmenées hors de l’Africa House;
- Mardi 11 Mai : Africa House attaquée à 7h30 du matin, 23 arrestations; 5 Palestiniens arrêtés en essayant de traverser la frontière
- Mercredi 12 Mai : Palestine House attaquée à 3h du matin, 7 arrestations, tout a été détruit
- Jeudi 13 Mai : Raid sur Africa House déjoué par les militants – pas d’arrestation ce matin ! 7 personnes emmenées de la maison à côté de Palestine House
- Vendredi 14 Mai : Raid le matin sur Africa House, 17 arrestations; la police est venue à midi, 9 autres arrestations. Palestine House : la police est venue à 2h et 5h du matin, 1 arrestation. La police est revenue à 21h et 10 personnes ont été arrêtées et il y a eu utilisation du gaz lacrymogène. 8 des arrêtés ont été emmenés à 6 km en dehors de la ville et forcés de marcher pour revenir. Après avoir marché sur 1km ils ont été ramassés et ramenés pour recommencer au point de départ.
- Samedi 15 Mai : 11h30 du matin, plusieurs arrêtés sont vus dans des fourgons, probablement arrêtés dans la rue, plusieurs Palestiniens arrêtés dans la rue; nombre d’arrestations inconnu.
- Dimanche 16 Mai : Africa House attaquée à 20h45, une personne tabassée.
- Lundi 17 Mai : Jungle Pachtoune 4 personnes arrêtées dans la nuit.
- Mardi 18 Mai : Africa House autour de 20h, tous avaient des papiers. Au même moment, 10 Afghans et 2 Palestiniens ont été arrêtés dans la rue.
- Mercredi 19 Mai : Africa House attaquée à 11h, environ 8 personnes emmenées ; la Jungle Pachtoune attaquée, nombre d’arrestations inconnu ; la jungle Hazara a vu 2 arrestations le matin ; Palestine House 5 arrestations autour de 10h30, le thé et le sucre ont été volés, et les lieux pour dormir ont été détruits.
- Jeudi 20 Mai : Africa House attaquée à 8h, 24 personnes emmenées ; une nouvelle fois à 22h, 7 personnes emmenées.
- Vendredi 21 Mai : Africa House attaquée deux fois, deux fourgons de CRS à chaque fois, environ 8 personnes emmenées ; Palestine House attaquée à 4h et 8h du matin, nombre d’arrestations inconnu
- Samedi 22 Mai : 5 personnes d’Africa House arrêtées dont 3 personnes dans le parc pas loin et 2 dans la maison
- Dimanche 23 Mai : 5 Africains arrêtés au BCMO, la police essaie de détruire une caméra
- Lundi 24 Mai : Jungle Pachtoune, 14 arrêtés dans un raid tôt le matin
- Mardi 25 Mai : Palestine House, 3 ou 4 personnes arrêtées dans un raid tôt le matin; 2 ou 3 Somaliens arrêtés près de la gare
- Mercredi 26 Mai : 18h, 6 ou 7 personnes arrêtées sur les voies de chemins de fer près de Africa House, des gardes de sécurité de la SNCF avec un chien ont rejoint la police ; Palestine House 21h 5, arrestations, les couvertures et le point d’eau contaminés avec des produits chimiques, peut-être du désinfectant ; entre 9h et 10h du matin un Africain arrêté à la gare
- Jeudi 27 Mai : 4 Hazaras arrêtés, 2 dans la descente, 2 sur les chemins de fer.

- Vendredi 28 Mai : 7 Africains arrêtés sur les chemins de fer à 00h20 ; 4 personnes arrêtées à la jungle Pachtoune autour de 9h ; 7 personnes arrêtées à la Jungle Hazara dans une descente à 9h du matin, les tentes et la nourriture détruites ; 1 arrestation à Palestine House à 19h

- Dimanche 30 Mai : 1 arrestation à Palestine House

- Lundi 31 Mai : 7 arrestations à Africa House ; 20 à la Jungle Pachtoune, la police est venue deux fois ; 4 Hazaras arrêtés sur le chemin de la distribution de nourriture ; 6 à 8 arrestations à Palestine House dans 2 descentes, les gens sont toujours retenus à Coquelles à 22h ; 4 autres personnes arrêtées probablement dans le parc.

## **L'expérience d'un réfugié**

Un témoignage écrit par un réfugié Erythréen en Août 2010, pour lequel nous avons aussi deux témoignages écrits corroborants, décrit un cas typique (#1.2.1a). Le réfugié dit qu'il a été arrêté par les CRS dans la rue près du BCMO (l'ancien Bureau central de la main d'oeuvre, place de Norvège, transformé en abri pour le niveau 2 du plan grand froid)<sup>4</sup>. Il marchait en direction du parc après la distribution du petit déjeuner. Il avait légalement demandé l'asile en France et il portait avec lui un papier du Ministère de l'Intérieur qui le prouvait. *"... c'est injuste parce que nous étions légalement six immigrants avec papiers, je veux dire avec un rendez-vous à la préfecture. Et puis ils nous emmènent jusqu'à à cet endroit, Coquelles [à 5 kilomètres du centre de Calais]. Ils prennent juste notre empreinte de doigts et ensuite ils nous relâchent. On leur demande de nous déposer, mais ils nous demandent de fermer notre bouche."* La police a aussi refusé de lui donner un document de remise en liberté pour montrer qu'il avait été arrêté.

## **Deux fois par jour**

Ce témoignage a été écrit par un militante CMS à la suite du raid de CRS sur la Jungle Iranienne le 11 Août 2009:

*"... les policiers ont pris les hommes, malgré des protestations de leur part car ils avaient déjà été emmenés tôt ce matin. Les CRS ont simplement répondu que ce n'était 'pas possible.' Avant que les flics n'arrivent, les hommes nous avaient dit qu'il y avait eu 11 arrestations à 6h ce matin quand la police est arrivée et a réveillé tout le monde et les a tous emmenés. Deux fois dans une même journée! Ils ne voulaient même pas laisser un homme mettre son sac dans sa tente." (#1.2.1b)*

Plus d'un an plus tard (la nuit du 9 au 10 Janvier 2011), un rapport très similaire montre à quel point peu de choses ont changé:

*"La maison des Iraniens a aussi été attaquée deux fois dans la nuit, tout le monde a été arrêté et emmené au commissariat de Coquelles, et puis, alors qu'ils revenaient à leur squat après avoir marché pendant une heure sous la pluie, arrêtés et emmenés à nouveau à Coquelles – y compris un homme qui est malade et qui a attrapé la crève. Il semble que le sommeil est un privilège que seuls possèdent ceux qui ont des papiers." (#1.2.1c)*

<sup>4</sup> A propos du BCMO, le quotidien *Nord Littoral* (29 décembre 2008, titrait : "Contrôles de migrants près du local mis à disposition de la mairie : Le local BCMO ouvert, la belle aubaine pour les CRS" - [http://www.nordlittoral.fr/actualite/Faits\\_divers/Faits\\_divers/article\\_924709.shtml](http://www.nordlittoral.fr/actualite/Faits_divers/Faits_divers/article_924709.shtml)

### 1.2.2 “Parce que nous sommes policiers :” Arrestations sans justification ni procédure en bonne et due forme

Les policiers expliquent rarement les raisons pour lesquelles ils arrêtent quelqu'un. Ils semblent croire qu'ils ont le droit d'arrêter n'importe qui, n'importe quand, sans avoir à donner une justification légale. Comme dans le témoignage du réfugié Erythréen mentionné dans la section ci-dessus, les migrants arrêtés obtiennent rarement des documents relatifs à leur arrestation. Nous croyons qu'en fait de pratique routinière, la police ne remplit pas correctement les documents lors des arrestations de migrants, en sachant que les sans-papiers seront trop intimidés pour insister et exiger le respect de leurs droits. Cela signifie qu'il n'y a pas besoin de mettre par écrit, ou même de dire oralement, le motif de l'arrestation.

A Calais, les policiers pensent qu'ils n'ont pas besoin de la moindre raison pour intervenir. Cette “règles” s'applique aux contrôles d'identité et aux fouilles et jusqu'aux arrestations. Par exemple, ce qui suit vient du témoignage d'un militant CMS lors d'un incident le 11 Août 2009:

*‘Un des CRS a vu mon sac et m'a dit de l'ouvrir.*

*J'ai demandé “Qu'est-ce que vous cherchez?”*

*Il a dit “Ouvrez le.”*

*J'ai dit “Pourquoi?”*

*Il a répondu “Parce que, je suis policier.”*

*J'ai dit “Ce n'est pas une raison”*

*Il a répondu “Si.”’ (#1.2.2a)*

### 1.2.3 Les papiers ne protègent pas

Si la police prenait la peine de donner une raison pour arrêter quelqu'un, une des justifications pourrait être la vérification d'identité. Dans le droit français, à la suite d'un contrôle d'identité où la personne arrêtée ne fournit pas de moyen de l'identifier, la police peut la détenir jusqu'à quatre heures simplement pour vérifier son identité. Mais il y a plusieurs raisons importantes qui permettent de douter que cela soit une justification valable à Calais, dont voici quelques exemples.

1) La police arrête de manière répétée des personnes qu'elle a déjà identifiées, peut-être même arrêtées le jour même (voir ci-dessus 1.2.1).2)La police refuse souvent d'informer les migrants ou les témoins des raisons de leur arrestation (voir ci-dessus 1.2.2).

3)Les contrôles d'identité sont souvent illégitimes (voir ci-dessous 2.1.4).4) en fait la police arrête souvent des gens, sans aucune justification, même quand ils détiennent des papiers d'identité légaux.

Ainsi, le 24 Octobre 2009, des militants CMS ont observé sept arrestations de gens qui dormaient sous les ponts du canal. *"Tous les hommes arrêtés avaient des papiers, c-à-d. avaient demandé l'asile en France. Ceux qui n'ont pas de papiers se cachent dans des endroits moins évidents. Mais la police est allée sous le pont, a fouillé les gens, a contrôlé les papiers et a dit ensuite que quelque chose n'allait pas et qu'elle devait emmener les gens au commissariat pour des contrôles approfondis. Bien sûr tous ces hommes avaient déjà été amenés au commissariat plusieurs fois . Quand les policiers en ont eus choisi 7 parmi eux, ils ont déclaré qu'ils “en avaient assez” et sont repartis." (#1.2.3a)*

Un an plus tard, pendant une période de deux mois d’Août à Octobre 2010, plusieurs arrestations de gens avec des papiers d’identité ont été enregistrées par des militants CMS. Le 4 Août 2010 (2 Afghans) et le 5 Août 2010 (au moins 5 hommes de nationalités différentes avec des papiers, dans trois incidents séparés). (#1.2.3b)

Aussi en Août 2010, nous avons recueilli le témoignage d’un réfugié d’origine iraquienne qui ne réside pas à Calais et qui a en fait un titre de séjour au Royaume-Uni, où il est étudiant. Il passait simplement à Calais et se rendait au RU, pendant les vacances universitaires, lorsqu’il fut arrêté par la police.

Trois Soudanais avec des papiers ont été arrêtés pendant une descente matinale (autour de 8h30) à Africa House le Mercredi 29 Septembre 2010. Le soir (21h40), les CRS ont aussi attaqué le camp de la “Jungle Soudanaise” et ont arrêté un réfugié qui ne s’est pas enfui. Il croyait qu’il serait tranquille, car il portait son passeport italien. Les CRS l’ont arrêté quand même, déclarant que le passeport était faux. Cette affirmation fut démentie. (#1.2.3c) Nous n’avons jamais entendu dire que le passeport d’un(e) militant(e) blanc(he) soit remis en cause de cette manière.

Le 1er Octobre, deux des trois personnes arrêtées dans une descente à minuit sur la Jungle Pachtoune avaient des papiers d’immigration sur eux. (#1.2.3d)

#### **1.2.4 Sûreté nulle part**

Aucun endroit n’est sûr à Calais pour les migrants. Certainement pas les abris temporaires qu’ils appellent leur maison, comme nous le documenterons en détail dans la section 1.3. Un endroit qui pourrait sembler procurer un bref répit contre les attaques, c’est le site de la distribution des repas (rue de Moscou). A la suite d’un accord avec le Maire, la police aurait accepté de ne pas entrer sur le site de la distribution dans des circonstances habituelles, ni d’arrêter des gens autour de l’entrée au site pendant les heures de repas. La première partie de cet accord est généralement observée — bien que deux personnes aient été arrêtées dans l’enceinte le Jeudi 17 Mars 2011 (#1.2.4a) De plus, l’accord de ne pas arrêter les gens hors de la distribution est souvent bafoué. Le résultat est particulièrement grave, car cela signifie que beaucoup de migrants ont peur d’aller manger, en sachant qu’il y a une grande chance qu’ils soient arrêtés sur le chemin des repas. (Nous aborderons la question de la nourriture avec plus de détails dans la section 3).

Le 10 Août 2010, à 9h45 pendant la distribution du petit déjeuner, qui a lieu devant les portails de l’enceinte, les CRS ont tenté une rafle rapide sur les gens qui faisaient la queue pour manger. Les militants CMS et les volontaires des associations sont intervenus et ont empêché les arrestations. (#1.2.4b). Cet incident a été suivi d’une interpellation des autorités par les associations. De la même manière, le 23 Novembre 2010, CMS et les volontaires humanitaires se sont mis sur le chemin pour bloquer un raid par des CRS contre des gens qui faisaient la queue pendant la distribution du repas d midi. (#1.2.4c)

Cependant, le Vendredi 10 Décembre, les CRS ont réussi à attraper au moins trois personnes qui se rendaient au petit déjeuner. Pendant l’hiver, c’est devenu un champ de chasse majeur pour les rafles des escouades policières, car les gens se déplaçaient le long d’une rue menant de l’abri anti-froid du BCMO, où beaucoup de migrants passaient la nuit, au point de la distribution de repas pour le petit déjeuner. (#1.2.4d)

Le pire exemple de cette stratégie fut un raid coordonné sur la distribution du petit déjeuner le 3 Février 2011. Les unités de la PAF et des CRS étaient toutes deux présentes. Ils se sont garés dans leurs voitures et leurs fourgons pour bloquer la route de chaque côté du site de distribution de repas. La distribution du petit déjeuner venait de se terminer, et tout le monde était hors de l'enceinte et les portes étaient fermées derrière eux. (#1.2.4e)

Selon le registre CMS : *“Alors que les migrants fuyaient la distribution dans chaque direction, la police est sortie, a attrapé, attaqué et enfoncé les migrants dans les cars. Les volontaires de Salam, qui font la distribution du matin, ont fermé les portails après que tout le monde ait quitté les lieux, bloquant plus encore les possibilités pour les migrants de s'échapper. Une fois que tous les migrants de la zone ont été attrapés ou se sont enfuis, les fourgons sont partis et ont commencé à chasser les migrants qui s'étaient échappés. Des groupes de migrants sprintaient ensemble dans toutes les directions et la police les pourchassait dans leurs véhicules, en sont sortis, les ont battus avec leurs matraques et les ont ramenés dans les fourgons.”*

Comme pour la distribution alimentaire et le BCMO pendant l'hiver, le Point d'accès aux soins (PASS - avenue Pierre de Coubertin) est un site vulnérable qui fournit des soins gratuits notamment aux migrants malades et blessés. Le personnel ne donne pas la permission à la police d'entrer sur ses terrains privés, mais ce n'est pas toujours suffisant pour arrêter les raids, et les réfugiés avec des nez cassés ou d'autres blessures sont des cibles faciles. Dans une descente, l'après-midi du Jeudi 30 Septembre 2010, la police a surpris les migrants qui attendaient leur tour et a arrêté 11 personnes. (#1.2.4f)

### **1.2.5 Le traitement des mineurs**

Il y a un nombre important de mineurs parmi les réfugiés de Calais. Nous avons vu à plusieurs reprises que l'âge n'est pas une protection contre les abus, comme documentés ci-dessus. Pour dire les choses simplement, les enfants ne sont pas traités différemment des adultes.

Voici quelques exemples : le 4 Août 2010, un garçon afghan, d'origine hazara, âgé de 12 ans a été arrêté par la PAF et 2 policiers en civil. Le 8 Août, plusieurs garçons de 14 à 16 ans ont été arrêtés lors d'une descente à 2h du matin sur la Jungle Pachtoune. Ils ont été relâchés de Coquelles (à 5 kilomètres de Calais] peu après, avant de devoir faire le chemin du retour à pied, un retour qui prend approximativement une heure 45 minutes. 3 des mêmes garçons ont été encore arrêtés à 15h30, avec deux adultes. Une fois de plus, on les emmena à Coquelles, ils furent détenus quelques minutes, et avaient rejoint la distribution de 18h à temps ce soir là. (#1.2.5a)

Plus récemment, à 9h le 2 Mars 2011, six fourgons de CRS et de la PAF ont attaqué Africa House et ont arrêté 20 personnes. Plusieurs d'entre elles étaient mineures, y compris un enfant de 12 ans. Selon le registre CMS de ce jour : *“Les militants ont demandé à la police s'ils croyaient vraiment qu'arrêter des enfants était bien — ils ont tous répondu “Oui””* Dans une autre descente sur Africa House à 8h15, le 26 Mars, les CRS ont dit aux militants qu'ils arrêtaient un mineur pour “le mettre en sécurité.” Nous devrions redire, cependant, qu'il n'y a pas de consigne spéciale pour la “sécurité” des mineurs : comme tous les autres, ils sont arrêtés et relâchés, arrêtés et relâchés à nouveau. (#1.2.5b)



## 1.2.6 Contrôles illégaux et discriminatoires

La police à Calais semble croire qu'elle a le droit d'arrêter et d'exiger des papiers de n'importe qui, n'importe quand. En fait, ce n'est pas le cas : la grande majorité des contrôles d'identité à Calais sont illégaux. De plus, nous croyons que la police à Calais procède à des contrôles d'identité presque entièrement sur la base de l'aspect physique. C'est-à-dire, ils arrêtent régulièrement les gens qui n'ont pas l'air européen.

Selon l'article 78-2 du code de procédure pénale, la police peut exiger de vérifier l'identité "*s'il existe des raisons de soupçonner d'une personne (a) qu'elle a commis ou se prépare à commettre un crime ou un délit; (b) qu'elle est susceptible de fournir des renseignements utiles à une enquête en cas de crime ou de délit;- ou (c) qu'elle fait l'objet de recherches ordonnées par une autorité judiciaire*". De plus, l'identité peut être vérifiée pour "*prévenir une atteinte à l'ordre public*."

A Calais, le contrôle d'identité est utilisé de manière routinière. Comme presque toutes les arrestations sont précédées par un contrôle d'identité, et qu'il y a aussi d'autres contrôles qui n'ont pas pour résultat une arrestation, nous pouvons comprendre que la police effectue des centaines de contrôles d'identité tous les mois. Il est clair que ces contrôles n'ont rien à voir avec le soupçon d'une violation de la loi, et ne peuvent donc pas être justifiés par l'article 78-2. Il est aussi clair que les migrants, et plus généralement les personnes noires et les autres d'apparence non-européennes, sont beaucoup plus la cible des contrôles que les personnes blanches. Ceci est une situation très similaire à celle établie par l'organisation Initiative pour la Justice et une Société Ouverte dans l'ouvrage *Profilage des Minorités: Une étude des Pratiques de Contrôles à Paris* (Open Society Institute, 2009)<sup>5</sup>, où, par exemple, il est montré que '*Les Noirs ont entre 3,3 et 11,5 fois plus de chances d'être contrôlés que les Blancs.*'

Les militants CMS en assistant aux contrôles d'identité des migrants, ou lorsqu'ils étaient contrôlés eux-mêmes (cela arrive souvent lorsque les militants observent ou interviennent dans les contrôles et les arrestations de migrants) ont souvent demandé aux agents de la police d'expliquer les raisons de leur contrôle. La grande majorité du temps, les policiers de Calais ignorent la question, ou répondent simplement: "parce que je suis policier."

Parfois, quand les militants ont continué à les questionner, les membres de la police ont déclaré qu'à Calais ils avaient un droit spécial d'arrêter les gens sans raison grâce à une disposition de la Convention de Schengen. La loi française prévoyait effectivement la possibilité de contrôles d'identité dans une bande de 20 km le long des frontières terrestres internes à la zone Schengen. Cependant cet accord a été jugé illégal par une décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) le 22 Juin 2010<sup>6</sup>, et ceci en raison de "*l'absence d'une condition de comportement et de circonstances*

5 <http://www.mediapart.fr/files/PoliceContr%C3%B4les.pdf>

6 CJUE, 22 juin 2010, C-188/10 et C-189/10, Aziz Melki et Sélim Abdeli - <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:221:0014:0015:FR:PDF>

Dans cet arrêt, la Cour de justice a considéré que cette disposition, pour ce qui concerne les contrôles intervenant dans la zone « des vingt kilomètres », est contraire au principe de libre circulation des personnes tel qu'énoncé notamment par l'article 67, § 2, du TFUE. En effet, selon elle, de tels contrôles systématiques d'identité entravent, de manière non nécessaire et disproportionnée, la liberté de circuler en ce qu'ils peuvent être mis en œuvre sans qu'il soit nécessaire de démontrer l'existence d'éléments de soupçon de commission d'une infraction – hypothèse du contrôle de police judiciaire –, ni de circonstances particulières établissant un risque de trouble à l'ordre public – hypothèse du

*spécifiques établissant un risque d'atteinte à l'ordre public,*” et ne peut donc pas être appliqué en tant que justification des actions policières à Calais – qui n'est pas non plus proche d'une frontière terrestre en États Schengen. Par ailleurs, une autre illégalité s'ajoute à la précédente car les interpellations sont discriminatoires du fait qu'elles affectent sélectivement les personnes d'apparence non blanche et les profils au premier abord non occidentaux.

---

contrôle de police administrative – (CJUE, 22 juin 2010, C-188/10 et C-189/10, Aziz Melki et Sélim Abdeli – ADL du 22 juin 2010). De la sorte, la Cour de Luxembourg rappelait que toute entrave à la liberté de circulation des personnes doit nécessairement être justifiée au regard de la réserve d'ordre public, sauf à méconnaître le droit de l'Union.

### **1.3 Rendre la vie invivable : rafles et attaques contre les abris, l'eau, la nourriture, le sommeil et la dignité.**

*« Ils nous traitent comme des chevaux. Ils nous nourrissent pour qu'ils puissent nous chasser. »*  
(réfugié du Darfour, le 21 septembre 2010.)

#### **1.3.1 Les rafles**

Les “réfugiés” à Calais s’abritent là où ils peuvent, dans les lieux abandonnées ou négligés par les citoyens ‘légaux’. Certains dorment dans les parcs ou sous les ponts des canaux. La plupart vivent dans deux types d’habitations : (a) les squats dans les bâtiments désertés, nombreux dans le paysage post-industriel de la ville ; et (b) les ‘jungles’ ou campements de tentes et d’abris improvisés sur les terres inutilisées ou les terrains vagues, généralement en périphérie de la ville. (# 1.3.1a)

Ces campements ne sont pas seulement des abris, mais aussi des maisons pour les réfugiés qui y vivent. Là, les gens dorment, mangent, boivent du café autour du feu, jouent aux cartes, lisent et étudient, ils jouent et écoutent de la musique, ils dansent, lavent leurs vêtements, accueillent les nouveaux venus et les visiteurs, partagent la nourriture, l’eau, le tabac ainsi que les conversations et leur compagnie – la vie. Mais la vie est constamment menacée. La police rafle dans les squats et les jungles tous les jours et toutes les nuits. Un campement précis peut, parfois, être laissé tranquille pendant un jour ou deux, mais ça ne dure jamais longtemps. Ou bien il peut être ciblé par des visites répétées, attaqué à de nombreuses reprises en une nuit.

Il y a diverses questions relatives à la légalité de ces rafles. Selon la loi en France, la police a normalement besoin de la permission du propriétaire ou de l’occupant pour pouvoir entrer dans son domicile ou, sans cela, il lui faut un mandat du procureur de la République. Les activistes de CMS ont été témoins et ont enregistré des centaines de rafles de police à Calais. Nous croyons que la majorité d’entre eux ont été commises sans autorisation légale.

Mis à part arrêter les gens, c’est monnaie courante que les policiers acteurs de ces rafles lacèrent ou abattent les tentes, qu’ils brisent des fenêtres et même qu’ils renversent l’eau ou bien la contaminent, qu’ils aspergent les draps et les couvertures de gaz lacrymogène, ou bien qu’ils détruisent ou volent des biens. Ceci est la réalité quotidienne. Lors des grandes rafles, certains conseillers municipaux accompagnent la police pour démolir des constructions, retirer les tentes ou les affaires personnelles avec les camions, et/ou vaporiser des désinfectants et d’autres produits chimiques, y compris sur les draps et les couettes. Lors de certains incidents particulièrement graves, de retour à l’Africa House après des rafles majeures, les activistes ont trouvé des couvertures qui avaient été détruites et sur lesquelles on avait uriné, et que des murs avaient été peinturlurés avec ce qui semblait être des graffitis néo-nazis. Nous avons aussi été témoins de profanations de lieux de prière musulmans et de livres sacrés, y compris une Bible tigrinya ainsi que le Coran.

En plus des violences, des arrestations et des contrôles de rue, les rafles contribuent à la création d’une ambiance de peur constante chez les “réfugiés” à Calais. Cela a, en soi, une conséquence évidente pour leur santé mentale ainsi que sur leur bien-être. Les rafles accentuent la sape des corps et des esprits en rendant impossible la création de conditions de vie stables et hygiéniques. Par exemple, puisque les ustensiles de cuisine sont régulièrement volés ou détruits, il est quasi impossible aux migrants de se

nourrir de façon adéquate.

Enfin, pour accentuer la pression, la police emploie des techniques de guerre psychologique, telles que des visites nocturnes répétées avec des sirènes, des torches et de la musique très forte.

### **Un aperçu : les rafles sur l’Africa House**

Depuis plus d’un an, les activistes de CMS vivent auprès des réfugiés de l’Afrique de l’Est dans les deux dernières “Africa House” (le squat Pagniez et le squat Thélou de la rue Descartes). C’est donc dans ces deux campements que nous avons observé les rafles le plus régulièrement et le plus en détails. Nous avons aussi des documents vidéo ainsi que des photographies de nombre de ces rafles.

Nous allons commencer par regarder le même mois que dans la section 1.2, le mois de mai 2010. Là, Africa House correspond au squat Pagniez, qui a été détruit en juin 2010. La police a fait irruption dans l’Africa House au moins 14 fois au cours des 31 jours que compte le mois de mai. Ils sont entrés dans le bâtiment les 1er, 4, 5, 11, 13, 14, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 26 et le 31. Nous n’avons pas inclus ici les incidents intervenus tôt les matins du 10 et du 28 quand la police a arrêté des personnes devant la maison, mais sans y entrer. L’horaire des rafles varie : les plus grandes, avec le plus de police et d’arrestations, étaient typiquement des raids en matinée, généralement vers 7 ou 8 heures du matin. En mai, il y a eu sept rafles matinales, chacune d’entre elles accompagnée de plus d’un camion de CRS et parfois en présence de la Police aux Frontières. Il y a eu deux journées au moins (le 12, le 20 et le 21) où il y a eu des rafles aussi bien le matin que le soir de la même journée. (#1.3.1b)

Les grandes rafles du matin nécessitent une organisation préalable pour coordonner les nombreux camions qui arrivent de plusieurs directions à la fois. Durant cette période au moins, il semblait que les CRS ciblaient différents squats et jungles lors de rafles coordonnées sur différents jours. Ainsi, si l’Africa House n’était pas frappée un matin, il y aurait probablement une visite à la jungle Pashto, ou chez les Palestiniens ou les Afghans hazaras. (1.3.1c) Les rafles plus tard dans la journée, soit dans la soirée ou pendant la nuit, étaient généralement plus petites avec souvent seulement un camion de police. Celles-ci peuvent correspondre à des opérations improvisées à l’occasion de rondes de surveillance des migrants. (#1.3.1d)

En août 2010, l’Africa House avait été recréée dans l’ancienne usine Thélou sur la rue Descartes, bien que d’autres Soudanais aient préféré loger dans la ‘jungle soudanaise’, des tentes cachées dans les buissons non loin du Point d’accès aux soins (Pass), qui semblait être plus sûre.

La fréquence et les méthodes lors des rafles sur la nouvelle Africa House sont restées très similaires à celles à l’encontre de l’ancienne. D’après le registre des arrestations de CMS, la nouvelle Africa House a été raflée lors d’au moins quinze jours en août 2010 : les 6, 8, 9, 10, 14, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 26, 28, 29 et 31. Il y a eu au moins huit rafles matinales majeures, toutes entre 7 et 8 heures du matin. Il y a eu plusieurs rafles sur au moins quatre jours, souvent le matin et le soir. (#1.3.1e)

A l’heure actuelle, en mars 2011, peu de choses ont changé en ce qui concerne la fréquence de ces rafles et la destruction qui s’y déroule, mais il y a eu quelques changements dans l’approche de la police. Alors que les grands rafles de 2010 ont surtout été orchestrés par les CRS en présence de quelques agents de la PAF, il semblerait que ces derniers aient pris le devant de la scène et soient plus nombreux. (#1.3.1f)

Malgré la réputation brutale des CRS, le niveau de violence a augmenté lors des raids de la PAF. Ces interventions sont ainsi souvent accompagnés d'un nouveau type de cruauté psychologique - des visites de nuit répétées avec diffusion de musique à très haut volume. (#1.3.1g)

En mars, des rafles avec arrestations se sont déroulées sur onze jours : les 2 (à 9h), 10 (à 8h), 12 (à 4h), 18 (après 8h), 22 (à minuit et demi), 23 (à 8h05), 25 (en fin de matinée), le 26 (à 8h15), 28 (vers 7h15), 30 (à 8h) et 31 (à 14h30). Ces rafles ont souvent été d'une plus grande ampleur que celles de mai ou d'août 2010, et avec plus de policiers. Lors de la rafle du 2 mars, six camions de police ont été déployés, des agents de la PAF et de la police. Celle du 10 mars a compris environ 30 agents de la PAF et des CRS ainsi que 5 camions pour détenus venus chercher 37 individus arrêtés (27 Soudanais et 10 activistes de CMS). La rafle du 18 mars a aussi été importante, avec des PAF et des CRS, accompagnés cette fois du maire adjoint Philippe Mignonet. (#1.3.1h). Pour continuer ce rythme de grande 'rafle de la semaine', deux douzaines de PAF et de CRS sont venus le 23. Trente agents de la PAF et des CRS ont raflé le 30, de nouveau en compagnie de M. Mignonet et d'autres personnels de la mairie. (1.3.1j)

Mis à part ces raids, une nouvelle méthode consiste en de fréquentes intrusions de petits groupes d'agents de la PAF qui entraient dans le bâtiment sans tenter de faire d'arrestations. De telles 'visites' se sont déroulées le 4 mars 2011 (une voiture de la PAF roulait dans la zone avec les phares allumés après minuit), deux fois le 6 (à 16h et à 21h30, cette fois-ci avec un camion qui jouait de la musique forte), encore le 7~~th~~ (à 16h), tôt le matin du 17 (à 7h20 et 7h40) et deux fois le matin du 22. (#1.3.1k)

### **Entrée par effraction**

En plus de la destruction routinière des biens, il y a eu, lors d'au moins trois rafles en février et 2011, la démolition d'une porte et d'autres éléments du bâtiment. Le 2 février et le 10 mars, la police a utilisé un pied de biche et une masse pour détruire une des portes du bâtiment. (#1.3.1m # #1,3,2zs). La porte a été réparée par les résidents de l'Africa House et a de nouveau été détruite le 18. Lors de la rafle du 31 mars, il y a eu non seulement la destruction des portes mais aussi du toit et de l'intérieur, des bulldozers ont enseveli les biens des personnes sous de larges tas de gravats.

En général, les résidents entreprennent constamment de restaurer les bâtiments en construisant et en réparant les portes et les barricades, qui sont ensuite de nouveau et régulièrement détruites par la police et le personnel de la mairie. Un incident absurde à l'Africa House (rue Descartes) s'est déroulé le 19 juillet 2010 et mérite d'être noté. Cette fois, c'était les ouvriers envoyés par le propriétaire (OPHLM) qui sont venus réparer le portail de l'entrée principale du complexe, ils l'ont soudé pour le fermer. Un peu plus tard dans la matinée, les CRS et la PAF sont arrivés et l'ont simplement cassée pour l'ouvrir. Avant et après le jour de la soudure, les résidents cherchaient à garder le portail fermé, avec une chaîne qui a été coupée par la police (par exemple le 26 juillet). Au bout du compte, à la fin du mois d'août, le portail en métal a été entièrement retiré. Nous ne sommes pas sûrs que cela ait été autorisé par le propriétaire, OPHLM. En effet, la police et la municipalité traitent ce bâtiment comme s'il s'agissait d'une propriété où ils peuvent pénétrer et détruire comme ils le souhaitent, sans la permission du propriétaire légal et sans prendre en compte les occupants.

Nous devons ici soulever les questions suivantes :

- (1) Avec quelle autorisation la police rentre-t-elle systématiquement dans l’Africa House et d’autres bâtiments ?
- (2) Avec quelle autorisation la police et les ouvriers retirent-ils les serrures, les chaînes, les portes, etc.. qui rendent ces bâtiments sûrs ?
- (3) Avec quelle autorisation la police et les ouvriers démontent-ils les structures et les intérieurs de ces bâtiments ?

### 1.3.2 Détruire les maisons et les abris

#### La destruction de la jungle des Afghans pashtouns

L’évènement le plus connu de Calais ces deux dernières années a été la destruction de la jungle pashtoune le 22 septembre 2009. Commanditée par le gouvernement français et coordonnée depuis le haut, les abris de plusieurs centaines de personnes ont été détruits. Quelque 278 Afghans pashtouns, dont 132 mineurs, sont restés dans le campement jusqu’à la fin et ont été arrêtés en masse par trois à quatre cents CRS, gendarmes et agents de la PAF, avant d’être remis en liberté par les tribunaux parce que les conditions de leur interpellation étaient illégales<sup>7</sup>. Des centaines de leurs compatriotes avaient quitté les lieux avant l’opération.

Selon une routine observée avant et aussi depuis, le préfet du Pas-de-Calais, M. De Bousquet a présenté cette action comme visant à concourir à la santé et au bien-être des migrants « ... *Nous ne pouvons accepter cette jungle qui est un scandale en ce qui concerne les droits sanitaires, en terme de délinquance dont les premières victimes sont les migrants qui campent ici* ».

Mais il n’y a bien sûr eu aucune tentative de reloger les “réfugiés” dans des conditions plus saines : après avoir été arrêtés et relâchés, ils sont vite revenus et se sont retrouvés dans des conditions encore plus improvisées et peu sécurisées, seulement plus éparpillés et plus vulnérables aux attaques de la police (voir le 17 octobre 2009. - #1.3.1n) Il faut rappeler que les autorités de Calais avaient bloqué les tentatives d’associations telles que le Secours Catholique, Médecins du Monde et Médecins Sans Frontières destinées à améliorer les conditions sanitaires de la jungle en construisant des douches et en introduisant des mesures contre la gale. (voir la section 1.3.4). Les rafles fréquentes de la police sur la jungle, aussi bien que la contamination répétée d’une des pompes à eau par le gaz lacrymogène, montrent que le bien-être des migrants n’est pas une préoccupation des autorités.(#1.3.2a)

---

<sup>7</sup> Ces Afghans ont ensuite été remis en liberté par les tribunaux notamment parce qu’ils avaient été victimes d’une interpellation illégale. Voir, par exemple, une dépêche de l’AFP du 25 septembre 2009 intitulée “Des Afghans de Calais libérés”, selon laquelle “*Des juges français ont annulé le placement en rétention de dizaines de migrants, en particulier des Afghans, interpellés après le démantèlement mardi de la "jungle" de Calais (nord), a-t-on appris aujourd’hui de sources judiciaires*”. <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/09/25/01011-20090925FILWWW00491-des-afghans-de-calais-liberes.php>

## La démolition de l’Africa House

Un autre acte majeur a été la démolition de l’Africa House (squat Pagniez) en juin 2010. De nouveau, c’était clairement une action coordonnée par les autorités politiques. Dans ce cas-ci, l’instigateur principal était la mairie, qui travaillait avec le propriétaire, l’EPF (Établissement Public Foncier) du Nord - Pas-de-Calais. La maison a été vidée pour la dernière fois le 14 juin et des agents de sécurité se sont installés pour prévenir un retour avant que la démolition ne commence, le 21 juin. (#1.3.2b)

Le squat logeait environ une centaine de “réfugiés” africains. Beaucoup d’entre eux avaient demandé l’asile en France et donc avaient le droit d’être logés par le gouvernement français. De nouveau, la démolition a été justifiée (dans une lettre de la part du directeur d’EPF) par un simulacre humanitaire sous le prétexte que le bâtiment n’était pas sûr et était insalubre. Aucun logement alternatif n’a été fourni par les autorités qui ont donc rendu les vies des résidents encore plus instables en les laissant dans la rue. (#1.3.2c)

## Les difficultés quotidiennes

En parallèle de ces grandes opérations, Calais est le lieu de nettoyages et de destructions constantes à l’encontre des abris des “réfugiés”. Voici quelques “événements” du registre de CMS.

Le 20 août 2009 : Tentes de la jungle des Afghans d’origine hazara complètement détruites. (#1.3.2d)

Le 21 août 2009 : Les habitations de la jungle des Afghans d’origine hazara de nouveau détruites et un produit chimique irritant a été vaporisé sur les affaires. « Les ustensiles de cuisine ont été contaminés, et l’absence d’eau courante dans les campements a rendu leur nettoyage particulièrement difficile » (#1.3.2e)

Le 27 août 2009 : La jungle des Afghans d’origine hazara a encore été raflée. L’abri principal a été détruit et les ruines ont été aspergées de gaz lacrymogène. Le même jour, le squat palestinien a aussi été attaqué et un abri a été en partie démonté ce qui a causé une blessure à la tête. « La police a déclaré retirer des palettes en bois volées, avec lesquelles les Palestiniens avaient créé des abris. » (#1.3.2f)

Le 11 septembre 2009 : La jungle kurde irakienne « désertée et détruite, seulement une pile de sacs demeure. » (#1.3.2g)

Le 22 septembre 2009 : La jungle des Afghans pashtouns est détruite par une opération policière médiatisée de très grande ampleur. Les 276 Afghans interpellés seront remis en liberté par les tribunaux

Le 2 octobre 2009 : La démolition du squat érythréen, le jour de la venue à Calais d’Eric Besson, ministre de l’immigration. (#1.3.2h)

Le 8 octobre 2009 : Campement à l’entrepôt déserté Paul Devot près des quais, vidé par 15 camions de CRS et surveillé par des agents de sécurité. (#1.3.2j)

Le 15 octobre 2009 : Le campement soudanais dans les bois a été vidé. Les biens ont été cassés dans le nouveau squat érythréen. Les campements sous les ponts ont aussi été vidés. (#1.3.2k)

Le 29 octobre 2009 : tous les campements sous les ponts ont été évacués. (#1.3.2m)

Le 2 Novembre 2009 : Lors d'une réunion organisée par Médecins du Monde, l'association a informé les activistes de CMS qu'ils avaient abandonné l'idée de distribuer des tentes aux migrants. La préfecture leur avait dit que toute tente serait détruite. (#1.3.2n)

Le 4 novembre 2009 : Le squat Pagniez (à ce moment-là connu sous le nom d'Ethiopian House et plus tard d'Africa House) a été raflé par au moins 10 camions de police, les couvertures et les affaires ont été détruites. (#1.3.2p)

Le 10 novembre 2009 : Le campement soudanais a été détruit. La "nouvelle jungle pachtoune" est régulièrement attaquée et les abris détruits. (#1.3.2r)

Le 15 décembre 2009 : Les habitants du squat africain ont été "expulsés", les matelas, couvertures et autres affaires ont été pris et jetés dans des bennes à ordures. (#1.3.2s)

Le 15 janvier 2010 : Des abris ont été détruits dans la jungle des Afghans hazaras. (#1.3.2t)

Le 17 mars 2010 : Des tentes et des draps ont été retirés du perron devant le BCMO où une cinquantaine de migrants campaient (#1.3.2u)

Le 13 avril 2010 : Toutes les tentes et tous les draps ont été retirés de l'Africa House et des produits chimiques ont été vaporisés par des ouvriers de la mairie. Les biens qui ont été pris incluent des téléphones portables, de l'argent et des documents, y compris le passeport d'un réfugié en Italie. (#1.3.2v)

Le 28 avril 2010 : Le campement des Afghans d'origine pashtoune, dans des trains abandonnés en périphérie de Calais, a été détruit. (#1.3.2w)

Le 14 mai 2010 : Le campement des Afghans d'origine hazara a été détruit. (#1.3.2x)

Le 19 mai 2010 : Le squat palestinien a été saccagé, des Corans ont été maculés, du sucre et du thé ont été pris, l'eau a été renversée, des ordures ont été déversées sur les lits. (#1.3.2y)

Le 28 mai 2010 : La jungle des Afghans d'origine hazara a encore été détruite (#1.3.2z)

Le 14 juin 2010 : L'Africa House a été vidée, la démolition commence le 21 juin. (#1.3.2za)

Le 10 juillet 2010 : La jungle des Afghans d'origine hazara a encore été détruite. (#1.3.2zb)

Le 29 juillet 2010 : Pendant la rafle contre l'Africa House (rue Descartes), la police a pris des papiers personnels, a uriné sur les lits des gens et a versé de l'huile là où les gens dorment. (#1.3.2zc)

Le 4 août 2010 : Des tentes ont été détruites et des lits ont été pris du campement pachtoune (#1.3.2zd).

Le 26 août 2010 : Du verre a été brisé sur les couchages des gens dans l'Africa House. Pendant une rafle à la jungle iranienne, tout le monde a été arrêté, y compris deux femmes malades. Quand ils sont revenus, toutes leurs affaires personnelles avaient disparu, y compris leurs vêtements, leurs chaussures, leurs tentes, leurs couvertures, trois téléphones portables et une caméra. (#1.3.2ze)

Le 7 Septembre 2010 : Lors de la rafle sur l'Africa House, la police a versé de l'huile sur les escaliers et sur les sacs de couchage. Une bible écrite en Tigrinya (la langue d'Erythrée) a été trouvée avec des pages arrachées, couverte d'huile et jetée sur un tas de débris. (#1.3.2zf)

Le 18 septembre 2010 : Davantage de destructions à l'Africa House : des fenêtres et du verre ont été brisés, du gaz lacrymogène sur les lits, des solvants chimiques et du vernis ont été versés dans la pièce



où dorment les activistes de CMS. Parmi les nouveaux graffitis, il y avait le graphe hilarant ‘Yes Borders’. (#1.3.2zg)

Le 28 septembre 2010 : Des tentes ont été déchirées dans la jungle kurde irakienne, les rendant inutilisables. (#1.3.2zh)

Le 30 septembre 2010 : Des abris en plastique ont été lacérés au campement des Afghans d’origine pachtounes sur les chemins de fer. (#1.3.2zj)

Du 4 au 6 octobre 2010 : Des ouvriers de la mairie sont tous les jours à l’Africa House, ils vident le bâtiment mais ils respectent les affaires personnelles des gens. (#1.3.2zm)

Le 25 novembre 2010 : Tous les bidons d’eau du campement des Afghans d’origine pachtounes ont été détruits. (#1.3.2zn)

Le 12 janvier 2011 : Rafle à l’Africa House : les portes ont été arrachées de leurs gonds, les barricades ont été démontées. (#1.3.2zo)

Le 24 janvier 2011 : D’autres portes ont été détruites et du gaz lacrymogène a été vaporisé dans l’Africa House. (#1.3.2zp)

Le 29 janvier 2011 : Tentes détruites dans la jungle des Afghans d’origine hazara. (#1.3.2zr)

Le 2 février 2011 : portes et escaliers détruits à l’Africa House. (#1.3.2zs)

Le 3 février 2011 : tentes des Afghans d’origine hazara de nouveau détruites. (#1.3.2zt)

Le 31 mars 2011 : des bulldozers détruisent de façon majeure des anciens bureaux servant de chambres aux migrants dans l’Africa House, en enfouissant de nombreux biens personnels sous d’énormes piles de gravats (voir la première vidéo en #1.3.1a pour constater l’état initial). (#1.3.2zu)

Le 4 mai 2011 : Des employés de la mairie jettent l’intégralité des biens appartenant aux migrants (sacs de couchage tentes, affaires personnelles... présentes sur un des toits de l’Africa house dans un camion qui ira dans une déchetterie. Cette opération sera de nouveau effectuée le 31 mai. (#1.3.2zv)

### **1.3.3. la nourriture, l’eau, le feu**

« *Ce soir, on s’endort avec la soif* » (résident de l’Africa House après la rafle, le 18 septembre 2010)

Une cible particulière de la destruction lors de ces rafles sont les réserves d’eau et de nourriture que possèdent les migrants. C’est devenu clair il y a déjà longtemps, avant l’expulsion de la jungle des Afghans d’origine pachtounes (en septembre 2009), quand le seul point d’eau était systématiquement contaminé par du gaz lacrymogène. (#1.3.3a)

Le 20 et 29 août 2009, des activistes ont vu deux fois des policiers près de la pompe à eau de la jungle des Afghans pachtounes, mais ils sont partis quand ils ont vu qu’ils étaient observés. Plus tard, quand les activistes étaient partis, les CRS y sont retournés une troisième fois et ont contaminé la pompe avec

du gaz lacrymogène. « *Les victimes du point d'eau contaminé par le gaz lacrymogène nous ont dit que l'eau brûlait leurs visages et qu'ils avaient une sensation de brûlure dans leur poitrine après avoir bu de l'eau, ne sachant pas qu'elle était empoisonnée.* » (#1.3.3b)

Depuis, c'est devenu courant lors des rafles policières sur les squats et les jungles que les réserves de nourriture soient détruites, que l'eau soit vidée ou contaminée, que les containers d'eau soient détruits et que les ustensiles de cuisine soient détruits ou volés. Parce que les campements sont souvent loin des sources d'eau, les réfugiés doivent marcher de longues distances en portant de l'eau pour boire, pour faire la cuisine, et pour laver. Les attaques policières sur les stocks d'eau et les containers sont donc une méthode brutale et dévastatrice qui sape la santé et l'hygiène des migrants, ainsi que leur énergie.

Une autre ressource importante des campements est le bois, la seule source de chaleur et de combustion pour la cuisine. De nouveau, il arrive régulièrement pendant les rafles que les stocks de bois soient jetés ou, par exemple, que de l'eau ou des produits chimiques soient versés sur le bois.

Ce comportement fait tellement partie de la vie quotidienne des réfugiés, qu'ils commencent à le prendre pour acquis, et les activistes de CMS n'ont généralement que noté les exemples particulièrement flagrants, dont certains ont été réécrits dans la section ci-dessous 'les difficultés quotidiennes'

### 1.3.4 Hygiène

Dans les conditions décrites ci-dessous, il n'est pas surprenant que les réfugiés à Calais souffrent de nombreux problèmes de santé et d'épidémies. Le manque d'eau rend pratiquement impossible des bonnes conditions d'hygiène dans les campements. La malnutrition, le manque de sommeil, l'anxiété, la peur et la dépression affaiblissent les corps et augmentent la vulnérabilité aux maladies. Beaucoup souffrent des coups de la police, ainsi que de blessures contractées en fuyant la police ou en tentant de traverser la Manche. (section 1.1)

#### Le cas des mauvais traitements contre la gale

Pour présenter la situation de santé, nous pouvons nous inspirer de l'analyse de Migreurop dans son rapport de 2009 (pp. 64-85). Le rapport de Migreurop cite le travail du Collectif Interassociatif Santé qui avait rencontré des épidémies de gale et de furoncles « *qui n'avaient pas été vues en France depuis une douzaine d'années.* » Il cite un article du *Monde* du 26 juin 2009 intitulé "Calais : la jungle des mal-lavés", qui parle d' « *une catastrophe qu'il est impossible d'éradiquer ... des maladies telles que le diabète, l'asthme, la bronchite ou la tuberculose ne peuvent plus être traitées – les patients qui sont trop faibles n'osent plus venir.* » Une infirmière résume : « *Les migrants sont réduits à vivre comme des animaux, et peu de monde s'en préoccupe. Quelqu'un a appelé la SPA (Société de Protections des Animaux) à propos d'un chat. Pour les gens, rien. Ils sont traités comme des rats.* »<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Migreurop, Les frontières assassines de l'Europe, octobre 2009 - <http://www.migreurop.org/article1489.html>

En l'absence de douches et dans un contexte de forte augmentation du nombre d'exilés présents à Calais, une épidémie de gale s'est développée au cours du premier semestre 2009, entre autres problèmes sanitaires (il faudrait mentionner tant diverses maladies de peau que les surinfections systématiques des blessures).

Alerté au printemps 2009, Médecins du Monde réalise un diagnostic de la situation, et prévoit pour le mois d'août une opération conjointe avec Médecins sans frontières et la mobilisation de toutes les associations locales, visant à traiter l'ensemble des exilés et leurs habitats, et à réaliser un bilan médical de chaque personne.

A quelques jours du début de l'opération, la préfecture annonce la mise en place par l'État de sa propre opération contre la gale, entraînant l'annulation de l'opération conjointe MdM / MSF. De fait, l'opération mise en place par l'État n'a consisté qu'en un traitement proposé à une partie des exilés, un traitement aléatoire de l'habitat, et pas de bilan de santé permettant de détecter d'autres pathologie. Cette opération incomplète, donc au regard des modalités de propagation de la gale purement cosmétique et sans efficacité réelle, avait pour seul but d'empêcher qu'éclate au grand jour le scandale des conditions sanitaires auxquelles étaient réduits les exilés de Calais.

Ainsi, l'orientation des exilés s'est en fonction des symptômes – tu te grates, traitement antigale, sinon simple douche, alors que la période d'incubation est de 3 semaines avant que les symptômes n'apparaissent; des spray ont été distribués aux exilés pour le traitement des couvertures, des vêtements et des abris, mais sans explication claire de leur utilité – certains exilés se sont aspergés avec ces sprays et ont continué à dormir dans des couvertures infectées, et rien n'a été fait pour que l'ensemble des personnes dormant dans la même habitation soit traité (#1.3.4a).

### **L'hygiène en tant qu'arme: le combat pour les douches**

L'histoire de l'opération contre la gale en 2009 illustre un conflit permanent entre les organisations qui cherchent à maîtriser la crise sanitaire à Calais (PASS, Médecins du Monde, Médecins sans Frontière, et d'autres), et les autorités nationales qui utilisent la rhétorique de l'hygiène comme une couverture pour attaquer les réfugiés. Comme nous l'avons vu ci-dessus (1.3.2), les destructions de la jungle des Afghans pachtounes et de l'Africa House (squat Pagniez) sont des exemples flagrants. Un autre élément ici est le combat constant pour les douches. Une fois finie l'opération de la préfecture contre la gale, les autorités ont décidé de démonter les douches de la PASS, une des seules mesures d'hygiène fournies pour les migrants.

Il n'y a maintenant que très peu de douches, fournies par l'association caritative le Secours Catholique dans des bungallows mis en place par la mairie. Celles-ci ont été construites seulement après un processus bureaucratique de plusieurs mois avant d'obtenir l'engagement des autorités locales. Enfin,

les douches ont été construites en décembre 2009. La nuit avant leur inauguration, elles ont été détruites par un incendie criminel, pour lequel personne n'a été arrêté ou poursuivi. Elles ont été réparées puis à nouveau vandalisées en mars 2011. En mars 2011, elles étaient encore inutilisables, et la mairie ne semblait pas vouloir les rénover. Il restait deux douches fonctionnelles à la PASS pour des centaines de migrants.

Nous pouvons aussi parler des conditions sanitaires déplorables dans l'abri contre le froid. Malgré les fonds d'une centaine de milliers d'euros attribués par gouvernement national pour le "plan grand froid" de 2010-11, les sanitaires du bâtiment BCMO ne sont pas ouverts aux migrants. La centaine de réfugiés qui y dormait tous les soirs pendant les nuits les plus dures de l'hiver ont dû partager des toilettes chimiques extérieures.

### **Rafler les personnes malades**

Dans la section 1.2.4, nous avons parlé de la méthode policière de rafler dans les locaux de la PASS, malgré les protestations du personnel médical, afin d'arrêter les personnes malades et blessées qui attendaient leur consultation. D'une façon plus générale, le registre de CMS contient de nombreux exemples de réfugiés arrêtés et soumis au même traitement brutal donné à ceux en bonne santé. Deux exemples : un homme avec deux jambes cassées et avec des béquilles a été forcé de marcher pieds nus dans la pluie depuis Coquelles (le 27 novembre 2010 – #1.3.4d) ; un réfugié iranien ayant la grippe a été arrêté deux fois dans une même journée et forcé de rentrer à pieds sous la pluie (le 10 janvier 2011 – 1.3.4e). Nous devons aussi parler du traitement auquel les réfugiés peuvent s'attendre de la part des services des urgences à Calais : par exemple, le 18 janvier 2011, des militants ont dû appeler six fois avant qu'une ambulance ne vienne chercher un homme qui était tombé sérieusement malade à l'Africa House. (#1.3.4f)

Un autre problème est le refus généralisé d'un traitement médical, en garde à vue à Coquelles. Les militants de CMS aussi bien que les réfugiés en ont fait l'expérience directe, par exemple, un militant est tombé dans le coma et a ensuite présenté des symptômes de commotion cérébrale, et pourtant aucun médecin n'a été appelé malgré des demandes persistantes. (#1.3.4g) Nous supposons que les réfugiés arrêtés subissent des traitements bien pires.

### **1.3.5 Les agressions raciales et religieuses**

Nous croyons que, derrière la violence de la police et des représentants de l'Etat, il y a une attitude omniprésente, latente, de racisme systématique envers les migrants à Calais. Par moment, ce racisme fait surface de façon visible lors des incidents où les abus racistes sont explicites. Les policiers sont sur leurs gardes, afin d'éviter d'être pris sur le fait devant des militants de CMS, surtout s'ils risquent d'être filmés. Mais voici quelques exemples que CMS a noté dans le registre :

En avril 2010, après une rafle de CRS sur l'Africa House, des militants ont découvert des graffitis sur les murs faits avec du savon: une swastika et d'autres symboles qui peuvent être liés à des groupes néo-nazis. (#1.3.5a)

Un réfugié soudanais nous a informés qu'après la rafle du 14 mai 2010 sur l'Africa House, des CRS ont raillé des africains en faisant des cris de singe. (1.3.5b)

Vers 22h10, le 19 mai, deux hommes français, ivres et habillés en civil sont venus jusqu'à l'Africa House dans une voiture de sport noire, plaque d'immatriculation AE-152-TE. Ils se sont approchés d'un groupe d'africains et ont dit à l'un d'eux « nous sommes la police et t'es noir ». Ils l'ont fouillé de façon agressive, l'ont poussé et lui ont donné plusieurs coups de poing. Ensuite, ils sont rentrés dans la voiture et ils sont partis. Mais ils se sont arrêtés un peu plus loin dans la même rue quand ils ont vu deux soudanais qui revenaient avec deux bouteilles de vin dans un sac en plastique. D'après eux, ils ont sauté en dehors de la voiture, ont montré leurs badges et leurs armes à feu et ont fouillé les migrants de façon très agressive, les poussant contre la voiture et cassant volontairement une des bouteilles sur le sol. (#1.3.5c)

Le mercredi 9 mars 2011, dans le squat Palestine House, un drapeau palestinien déchiré après un raid a été montré aux activistes de CMS. (#1.3.5d)

### **Attaques religieuses**

Un réfugié rastafari qui vivait au squat éthiopien a dit à des militants de CMS que la police avait coupé ses dreadlocks de force. (14 août 2009 – #1.3.5e)

Dans l'ancienne Africa House (squat Pagniez), les résidents avaient construit un lieu de prière musulman qu'ils avaient bouclé avec une barrière basse faite de bois. Ce lieu a été profané de façon répétitive par les rafles policières. Pendant la rafle de CRS du 14 mai, d'après les résidents soudanais, la police a piétiné et donné des coups de pieds aux tapis de prière. (#1.3.5f)

Pendant la nuit du 18 au 19 mai, un Coran a été lancé à travers la pièce devant des réfugiés palestiniens lors d'un raid pendant lequel les CRS ont aussi pris du thé et du sucre, déversé les réserves d'eau et renversé une énorme étagère pleine de ferrailles cassées et poussiéreuses sur un lit. (#1.3.5g)

Après une rafle sur l'Africa House le 7 septembre, nous avons découvert une Bible écrite en trigrinya (langue d'Erythrée) dont on avait arraché les pages, qu'on avait couverte d'huile et jetée par terre. (#1.3.5h)

Pendant le mois du ramadan, en août et septembre 2010, la police a raflé plusieurs fois la jungle soudanaise au coucher du soleil, ils savaient que c'était l'heure à laquelle les réfugiés se réunissaient pour rompre le jeûne. (#1.3.5j)

### **1.3.6 Harcèlement sexuel**

Il y a peu de femmes réfugiées à Calais, et nous n'avons pas encore pu recueillir de témoignages d'abus ou de harcèlement sexuel de la part de celles qui sont arrivées. Néanmoins, beaucoup d'activistes de CMS sont des femmes, et beaucoup ont fait l'expérience de harcèlement sexuel de la part de la police. Notre vécu à Calais ne nous donne aucune raison d'espérer que les femmes réfugiées soient mieux traitées.

Le 13 septembre 2010, dans un couloir du commissariat de Coquelles, une militante a dû supporter des discours à caractère sexuel de la part de deux CRS debout au-dessus d'elle, alors qu'elle était assise sur un banc. Ils riaient, en disant qu'ils aimeraient coucher avec elle. Quand d'autres personnes arrêtées ont entendu et se sont plaintes, quatre policiers ont emmené la militante et l'ont isolée dans une cellule. (sommaire de la semaine, vendredi 17 septembre ci-dessous – #1.3.6a)

Le 26 novembre 2010, pendant une rafle violente sur l'Africa House, des CRS ont injurié deux militantes, les appelant « sales putes », « salopes » et « moches ». (#1.3.6b)

Lors d'une autre rafle sur l'Africa House, le 5 janvier 2010, des militantes ont été fouillées par un policier masculin malgré des protestations répétées. (#1.3.6c)

Le 27 janvier, des militantes ont subi des harcèlements sexuels de la part d'agents de la PAF à l'extérieur de l'Africa House. Tel qu'on le voit dans l'enregistrement vidéo, un policier dit à une femme activiste d'attendre qu'il revienne et lui dit « tu vas manger sévère », ce qui fait rire son ami. Quand elle dit qu'elle le trouve répulsif, il répond qu'elle va en effet se rendre compte qu'il est « un gros dégeulasse » (#1.3.6d)

### **1.3.7 Les visites nocturnes et autres méthodes de guerre psychologique**

Comme documenté dans la section 1.3.1 (voir la vidéo), une stratégie étonnante consiste en l'utilisation de tactiques rappelant les 'PsyOps' de l'armée américaine, telles que les privations de sommeil, en conduisant la nuit dans l'Africa House tous feux allumés et en diffusant de la musique très fort. Récemment, en février 2011, ces techniques semblent être devenues de plus en plus communes chez les policiers de la PAF, mais elles ont été enregistrées depuis le début de la présence de CMS à Calais : le soir du 23 août 2009, le deuxième jour du ramadan, il est noté dans le registre que les CRS « roulaient dans les jungles » avec « des phares allumés, des bips brefs de sirène, ils observaient et ils riaient. » (#1.3.7a)

Le 14 mai 2010 à l'ancienne Africa House (squat Pagniez), les activistes de CMS ont observé les CRS venir au squat cinq fois en quelques heures et allumer puis éteindre leurs phares. (#1.3.7b)

Ces 'fausses rafles' sont un harcèlement facile pour la police, faisant partir en courant les réfugiés sans même que les policiers ne quittent leurs véhicules. Aussi, il semblerait que se soit source constante de divertissement pour la police.

### **1.3.8 Chasse à l'homme : Calais, le jeu vidéo**

Pour certains policiers, la violence quotidienne qu'est la répression à Calais peut exprimer des rancœurs et une agressivité profondes, peut-être liées à des attitudes racistes ou bien même néo-nazies. Mais il semblerait que d'autres ne voient même pas les effets et les conséquences de ces actions.

Lors d'une rafle sur l'Africa House, le 21 janvier 2011, des militants de CMS ont vu des policiers sur le toit qui braquaient leurs armes à feu, poser pour des photos. « C'est qu'un jeu », comme a dit l'un des policiers à l'un des militants.

Un réfugié Afghan a dit à des militants que quand il s'est fait arrêter, la police l'a félicité de ses compétences de coureur, lui disant que ça avait été un plaisir de lui courir après. (#1.3.8a)

Pour finir ce chapitre, il est intéressant de constater la façon dont ces techniques de répression sont perçues et ressenties des différents côtés. Une rafle, des violences, une autre arrestation, une autre nuit sans sommeil et sans eau, la destruction d'un abri : pour les réfugiés, ça fait partie d'une succession de moments, d'heures, de jours et de nuits qui sapent et menacent leurs vies et qui transforment Calais en un enfer. Par contraste, pour certains policiers, Calais n'est peut-être pas plus qu'un grand jeu vidéo en 3D.

## 2. Chronologie de la répression

Cette section donne un bref aperçu de la chronologie des événements importants. La plupart des événements répertoriés proviennent de CMS, à moins que le contraire ne soit mentionné. Il convient de noter que les raids, les arrestations, la brutalité, et la destruction des biens personnels sont quotidiennes et ne sont pas mentionnés ici à moins qu'ils ne soient considérés comme particulièrement importants.

- 2000 : La question de Sangatte

Le centre pour les migrants de la Croix-Rouge à Sangatte a subi une attaque politique et médiatique au Royaume-Uni. Les médias britanniques ont entamé un processus de diabolisation des migrants qui tentent de traverser le tunnel sous la Manche vers le Royaume-Uni. Les migrants ont tenté de briser la barrière entourant le tunnel. Le secrétaire d'Etat de l'intérieur David Blunkett et le ministre de l'immigration en France Nicolas Sarkozy ont saisi l'occasion pour pousser plus loin la politique des frontières.

David Blunkett essaye de faire appliquer ses propositions sur la nationalité, l'immigration et l'asile.

- Décembre 2002 : Fermeture de Sangatte

Sous la pression du Royaume Uni, Sarkozy ferme le centre de Sangatte. Bien que des centaines de personnes comptent sur le centre pour leur protection et leur sécurité, ils sont abandonnés dans les rues.

Les migrants reviennent dans le centre de Calais et dorment dans les rues. Ils créent la première « jungle » et les premiers squats.

- Avril 2009

Le ministre français de l'immigration Eric Besson tente de fermer la jungle des Pachtounes à Calais qui était le foyer de centaines de migrants "illégaux" tentant de rejoindre l'Angleterre. Il prétendait cependant que les migrants ne seraient pas abandonnés. Ils prétendaient qu'on leur offrirait de la nourriture, des douches et des informations sur la façon de demander l'asile

[www.telegraph.co.uk/news/worldnews/euro...](http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/euro...)

- Juin/Juillet 2009 : L'offensive des médias britanniques

Une campagne menée par le Daily Mail a fait mention de façon récurrente de « hordes » de demandeurs d'asile violents attaquant les passants et menant le siège du tunnel de la Manche. Même les forces de police de Calais qui ne sont pas connues pour leur soutien aux migrants de Calais, ont critiqué les articles publiés par les tabloïdes anglais durant cette période, expliquant qu'on doit se méfier de la presse anglaise parce qu'elle tend à utiliser un sujet particulier pour faire des généralités. Le Daily Mail a inventé un communiqué de la PAF incitant les touristes à garder leurs fenêtres et leurs portes fermées jusqu'à ce qu'ils soient en sécurité dans le terminal du Ferry. [www.dailymail.co.uk/news/article-120103...](http://www.dailymail.co.uk/news/article-120103...)

- Le 15 Août 2009. La campagne de Médecins du Monde et Médecins sans Frontières sur la gale est annulée. Le gouvernement a bloqué cette campagne jusqu'à ce que leur son propre programme soit



terminé. L'action du gouvernement contre la gale a été critiquée ( voir partie 1.3.4.) par MDM qui avait tenté d'améliorer les conditions de vie des migrants à Calais.

- Le 8 septembre 2009 : À Angres, un camp installé de longue date est détruit  
82 policiers arrêtent 85 migrants dans un camp près de la A26 et abattent les arbres entourant qui l'entourent. Les migrants sont autorisés à prendre chacun un sac contenant leurs affaires, tout le reste est brûlé. Le camp était établi depuis 2007.

- Le 12 septembre 2009 : La jungle des Kurdes est nettoyée.  
Seulement quelques sacs, certains contenant des papiers et cartes d'identité sont laissés après le nettoyage de la jungle kurde par la police.

- Le 4 septembre 2009 : Interview d'Eric Besson, ministre de l'immigration  
Besson applaudit les efforts de l'été pour détruire les camps de migrants et relance des plans pour continuer l'offensive et le démantèlement de la jungle près du port pour la fin de l'année. Ceci doit être fait, dit-il pour « envoyer le message clair qu'on ne passera plus en Angleterre depuis Calais ».

- Le 22 septembre 2009 : “Nettoyage” de la jungle pachtoune  
Une déclaration commune présentée par les associations : « détruire les jungles : une fausse solution ». Communiqué de presse présenté par le sous-préfet de police de Calais. 278 Pachtoune sont arrêtés durant cette opération de “nettoyage” de la jungle pachtoune, presque la moitié d'entre eux ont moins de 18 ans.

Une déclaration publique signée par des associations incluant notamment la Belle Etoile et Salam qui fournissent quotidiennement de la nourriture aux migrants à Calais, aussi bien que des groupes tels que Amnesty International et MDM condamnent les promesses du gouvernement de nettoyer les jungles, suggérant qu'elles ignorent les règles basiques de la politique d'immigration européenne et pourraient avoir l'effet de remettre les migrants dans les mains de réseaux criminels. La déclaration condamne également la décision de 2002 de fermer le camp de réfugiés de Sangatte.

Un communiqué de presse du sous-préfet de Calais prétend que le nettoyage des jungles est nécessaire pour protéger les droits et les conditions d'hygiène des migrants qui vivaient là.

- Le 29 septembre 2009 : Une grève de la faim des migrants de Calais commence  
11 sans-papiers entament une grève de la faim pour protester contre les conditions à Calais et les déportations dans de la cadre du règlement de Dublin II. Benjamin, 38 ans, un demandeur d'asile iranien dit : « La police nous dit que nous ne pouvons pas rester ici mais nous n'avons nulle part où aller. Le monde nous ignore alors nous rendons notre souffrance publique en nous mettant en grève de la faim en plein jour. Les touristes qui passent par le port et qui exercent leur liberté de mouvement seront forcés de voir notre manque de liberté jusqu'à ce que les gouvernements occidentaux nous offrent un endroit pour construire une nouvelle vie en toute sécurité ».

- Le 2 octobre 2009 : Destruction du squat des Érythréens  
La destruction de la Maison des Érythréens commence. Jusqu'à 150 exilés Érythréens et Éthiopiens ont pu s'abriter dans ces trois maisons mitoyennes.

- Le 6 octobre 2009 : le premier charter commun franco-britannique de déportation est annulé  
Le vol vers l'Afghanistan est annulé après que Paris ait mis un terme à sa collaboration face aux

protestations des groupes de défense des réfugiés. Le vol était censé décoller de Grande Bretagne et s'arrêter à Lille pour emmener les Afghans détenus en France. Beaucoup d'entre eux ayant été pris durant les raids à Calais.

- Le 7 octobre 2009 : Les autorités commencent l'évacuation de la jungle du port

Le camp près des docks est évacué et des ouvriers entrent pour ériger des barrières et empêcher les gens de revenir.

Ce camp était là depuis un an et bien qu'il se trouvait sur une propriété privée il ne dérangeait personne. Les effets personnels ont été en partie détruits et beaucoup de migrants ont été arrêtés durant le raid.

- Le 20 octobre 2009 : Un autre charter est reporté après une manifestation à Lille.

Un vol censé emmener plus ou moins 50 Afghans en vue d'une déportation est annulé après des manifestations à l'aéroport de Lille. Le vol aura lieu un jour plus tard emmenant seulement trois détenus en France pour 25 en provenance d'Angleterre.

- Le 31 octobre 2009 : La préfecture empêche MDM de distribuer des tentes aux migrants.

MDM avait prévu de distribuer des tentes avec leur logo imprimé dessus en vue de dissuader la police de les confisquer ou de les détruire. Ils ont abandonné, apparemment sous la pression de la préfecture qui prévoyait la destruction des tentes quoi qu'il en soit.

- Le 18 novembre 2009 : Grève de la faim dans le centre de rétention de Coquelles

6 Afghans entament une grève de la faim et de la soif dans le centre de détention, refusant eau et nourriture. Ils sont obligés de demander l'asile en France et menacés de déportation vers l'Afghanistan s'ils ne se soumettent pas. La grève dure 5 jours.

- Le 15 décembre, l'abri d'hiver ouvre dans le cadre du plan grand froid, pouvant accueillir 150 personnes pour la nuit. Il ouvre quand les températures descendent en dessous de zéro

- Le 23 décembre 2009 les douches réservées aux migrants sont détruites lors d'un incendie volontaire, la veille de leur inauguration.

La nuit précédant leur inauguration officielle, les douches sont détruites lors d'un incendie volontaire. Le Secours Catholique s'était battu pendant 4 ans pour obtenir la construction de ces douches.

## Chronologie de la répression. Partie 2

- Le 15 janvier 2010, la jungle Hazara est détruite. Huit ou neuf migrants ont été arrêtés et tous les abris détruits.

- Le 19 janvier, manifestations de migrants à propos de la fermeture du gymnase ouvert dans le cadre du plan grand froid. Cinquante agents de police en équipement anti-émeute encerclent une manifestation pacifique de migrants demandant le respect des droits fondamentaux. Plus ou moins cent migrants avaient érigé un camp à côté du gymnase. Les migrants avaient le droit de quitter le lieu. On leur a conseillé de retourner sur les sites des anciens camps mais la police, plus tard, a encore organisé une rafle et arrêté ceux qui n'avaient pas de papiers. Le jour suivant, vers midi, le nouveau camp a été détruit.

- Le 28 janvier 2010, les militants CMS ouvrent le hangar Kronstadt, un espace autonome pour les migrants.

Le hangar Kronstadt est ouvert. C'est un entrepôt loué et les militants projettent de l'utiliser pour du partage d'informations, des débats et de la solidarité pratique. Dans leur communiqué de presse, ils disent : « Cet espace n'est pas un nouveau Sangatte, aucun aménagement de l'horreur subie quotidiennement par des milliers de personnes en quête de protection ou de survie ne saurait remédier au problème de la fermeture des frontières. »

- Le 5 février 2010, le hangar Kronstadt est bloqué par la police. À-peu-près cent migrants et -militants sont forcés de franchir les lignes de police pour entrer sur le site. La police, en équipement anti-émeute, forme un cercle autour du hangar en menaçant les migrants à l'intérieur d'arrestations de masse.

- Le 6 février 2010, la police essaye à nouveau de bloquer l'accès du hangar. Vers 18heures, alors que beaucoup de migrants avaient quitté le hangar pour se rendre à la distribution de nourriture quotidienne du soir, la police a une fois encore essayé de bloquer l'accès au bâtiment en fermant les trois routes qui y menaient. A nouveau, les migrants et les militants ont réussi à forcer les barrages et à entrer dans le bâtiment. Durant les heurts avec la police, un militant a reçu une blessure à la tête qui lui a valu 10 points de suture.

- Le 7 février 2010, expulsion et vandalisation du hangar Kronstadt. Le dimanche soir, 75 CRS expulsent violemment les militants du hangar en brisant les portes de verre, en jetant les effets personnels qui se trouvent à l'intérieur et en fermant les entrées en les soudant.

- Le 11 février, 50 arrestations lors d'un raid massif sur l'Africa House. Vers 9h du matin, la police arrive et arrête environ 50 migrants. Ils prennent les couvertures et les ustensiles de cuisine.

- Le 17 février, le hangar Kronstadt réouvre en tant qu'espace public. Après que le maire de Calais ait déclaré que le hangar ne convenait pas pour un usage public, le hangar est réouvert pour les membres de SOS soutien aux sans papiers. L'article 1 de la déclaration Universelle des Droits Humains est peint sur la porte d'entrée.

- Le 19 février, la police bloque à nouveau l'accès au hangar.

- Le 20 février, SOS soutien aux sans papiers lance une procédure judiciaire.

SOS soutien aux sans papiers, l'association qui loue officiellement le hangar va au tribunal pour faire appel de la décision de fermeture du hangar sur la base que ce lieu a été utilisé comme un espace privé et que seulement les membres de l'association étaient autorisés à y entrer. Le juge rejette cet argumentation en prétextant que seule la personne dont le nom se trouvait sur le contrat de location pouvait entrer. Le juge a déclaré que ce n'était pas dans l'intérêt public que l'espace soit ouvert, ce pour des questions de sécurité et d'ordre public.

- Le 16 mars, une autre manifestation est brisée par la police.

Environ 50 migrants, qui campaient près près du BCMO (gymnase ouvert dans le cadre du plan grand froid) juste fermé, essayèrent de monter une manifestation contre cette fermeture et envisagèrent de lancer une grève de la faim. La police nationale et les CRS ont stoppé la manifestation en arrêtant 20 personnes et en dissuadant les migrants de lancer une nouvelle grève de la faim.

- Le 10 avril, un migrant de 16 ans meurt en essayant de traverser la frontière.

Ramadin, un jeune-Afghan de 16 ans est mort en essayant de traverser la frontière, caché sous un camion qui partait du port de Loon Plage près de Dunkerque.

- Le 28 mai 2010, la jungle Hazara est à nouveau détruite.

- Le 2 juin, la police envisage d'expulser les habitants de l'Africa House.

Les CRS lancent un grand raid sur l'Africa House et commencent à surveiller le lieu en vue d'une démolition. Des ouvriers étaient présents durant la journée érigeant des barrières autour de la propriété pour limiter les routes de sortie.

- Le 13 juin, arrestation au point de distribution de nourriture.

La police avait pour habitude d'arrêter régulièrement des gens dans et autour du point de distribution de nourriture brisant ainsi de facto un accord avec les associations qui travaillent là. Un migrant a essayé d'échapper à l'arrestation et a été violemment battu après s'être écroulé.

- Le 14 juin, expulsion de l'Africa House.

Après une annonce parue dans la presse locale, la police évacue l'Africa House. Des barrières ont été érigées et des gardes de sécurité avec leurs chiens stationnent de façon permanente sur la propriété.

- Le 21 juin, la démolition de l'Africa House commence.

Le jour après la journée mondiale des réfugiés, la démolition de l'Africa House a finalement commencé.

- Juillet 2010, Salam part en vacances.

Durant le mois de juillet, Salam, une des trois associations qui a le droit de servir des repas aux migrants sur le lieu de distribution, est en vacances. Un nutritionniste affirme qu'avec un seul repas fourni par jour, les migrants reçoivent à peine 850 calories. Cela représente moins de la moitié de l'apport journalier recommandé. CMS est critiqué par le maire parce qu'il envisage de faire ses propres distributions de nourriture.

- Le 29 juillet, les portes de la nouvelle Africa House sont scellées puis démolies par la police.

La nouvelle Africa House est un complexe d'entrepôts abandonnés appartenant à l'OPHLM. Les ouvriers de cet organisme arrivent le matin du 29 pour sceller les portes. Ils expliquent que fermer la propriété les dédouanera de tout accident survenant à l'intérieur. Les militants et les migrants acceptent ces conditions, d'autant plus qu'elles leur fournissent une protection contre les raids en empêchant les véhicules d'entrer. Quelques heures après, la police arrive et parvient à ouvrir la porte et à faire entrer ses véhicules à l'intérieur.

- Le 21 août 2010, les repas du soir du Ramadan sont perturbés par les raids de la police.

La police attaque la Jungle Soudanaise chaque soir avant le repas du Ramadan. Durant le Ramadan, les musulmans ne mangent pas tant qu'il fait jour et ils gardent leur repas après la distribution pour manger ensemble après le coucher du soleil.

- Le 9 septembre, célébration de la fête de l'Aïd par les migrants et les militants .

Une fête a lieu à l'Africa House pour célébrer la fin du Ramadan. Les militants et les migrants mangent, jouent de la musique et dansent ensemble autour d'un grand feu. A la surprise générale, la police n'a pas attaqué.

- Le 13 septembre, une attaque de grande ampleur sur l'Africa House vise les militants CMS.

Environ 20 CRS et 30 PAF attaquent l'Africa House. Les 12 militants présents sont arrêtés et subissent des blessures légères. La conduite des policiers reste violente au poste de police.

- Le 12 octobre, procès de militants d'extrême-droite.

Quatre militants d'extrême-droite sont condamnés à des peines de prison pour attaques fascistes sur des migrants. Quatre néo-nazis comparaissent au tribunal pour une agression contre des migrants. Ils reçoivent des peines de prison allant de 6 à 24 mois. La semaine précédente, d'autres attaques racistes sur des migrants mais sans lien avec l'agression pré-citée avaient eu lieu<sup>es</sup>.

- Le 3 décembre, l'association Salam dénonce l'arrestation de migrants se déplaçant de et vers le refuge ouvert pour le plan grand froid.

- Le 22 février 2011, un homme de 24 ans se noie dans le canal alors qu'il est poursuivi par la police. Dans la soirée, un afghan possédant un passeport italien tombe dans un canal et se noie alors qu'il tente d'échapper à la police. La préfecture prétend que c'est un trafiquant d'êtres humains.

- Le 30 mars 2011, les bulldozers viennent pour détruire l'intérieur de la nouvelle Africa House. Les murs intérieurs et les planchers de l' Africa House sont détruits laissant les bâtiments comme des coquilles vides contenant des piles de décombres et d'effets personnels. Parmi les effets personnels enterrés se trouvent des papiers d'identité et autres documents.

### **3. Les politiques de répression à Calais.**

*« Je suis parti de mon pays pour fuir la guerre, en espérant trouver la liberté en Europe. Mais je suis passé d'une guerre à l'autre. »*

H., réfugié du Darfour, 11 Avril 2011.

La répression à Calais n'est pas seulement le fait de quelques policiers « mal intentionnés » qui seraient allés « trop loin ». La répression à Calais est systématique. Des plus petits fonctionnaires aux plus hautes autorités françaises et internationales, en passant par les CRS, des acteurs de bas en haut de l'échelle y participent. Ce chapitre est consacré à la mise en lumière du rôle joué par ces différents acteurs et la façon dont ils interagissent. La brutalité et le harcèlement à Calais sont des armes délibérément utilisées au service de la politique migratoire française, anglaise et européenne, l'objectif étant d'éloigner les réfugiés de la frontière en leur rendant la vie insupportable.

Le sous-chapitre 3.1 est consacré à la position particulière que tient Calais au sein des politiques migratoires sur la frontière franco-anglaise depuis plus de 10 ans. En réponse aux pressions britanniques, issues des campagnes médiatiques qui avaient diabolisé les migrants traversant la Manche, les gouvernements britannique et français ont annoncé leur intention claire de « nettoyer » la ville de cette humanité « illégale » et indésirable. Le sous-chapitre 3.2 analyse la façon dont cette pression politique s'est répercutée en directives répressives sur tous les échelons de la structure étatique, depuis le Président Sarkozy et son ancien ministre de l'immigration Eric Besson, via les préfets et les sous-préfets, et jusqu'à la police. Le sous-chapitre 3.3 étudie la façon avec laquelle les

élus locaux ont surenchéri sur le thème de la répression, à l'instar de Natacha Bouchard, la maire de Calais qui a poursuivi depuis son élection, une ligne politique explicitement anti-migrants. Le sous-chapitre 3.4 pose la question du rôle des propriétaires locaux dans les attaques contre les habitations des migrants.

Ce chapitre offre simplement une esquisse de la politique de « guerre aux migrants » appliquée à Calais. De nombreuses questions restent ouvertes, nécessitant une recherche plus approfondie. Quelques unes d'entre elles sont posées dans le sous-chapitre 3.5.

### **3.1 Les politiques frontalières.**

Au cours des années 1990, le mot « réfugié » a changé de signification. La chute du bloc soviétique a entraîné une recrudescence de guerres civiles. Des Balkans jusqu'en Afghanistan, la guerre a été la cause d'une accélération des mouvements d'exilés en route vers l'Europe de l'Ouest, terre d'asile rêvée. Venue la fin de la décennie, la rhétorique médiatique et politique à l'égard de ces exilés avait opéré un virage. Les réfugiés, jadis fuyant la tyrannie Nazie et Soviétique, étaient devenus pour les uns (RU) des « asylum cheats » (« raquetteurs d'asile »), et pour les autres (France) des « immigrants clandestins »<sup>1</sup> qui usurpaient illégalement le statut de réfugié à des fins économiques. Les trajectoires de nombreux migrants vers le Royaume-Uni s'expliquent par les liens de langue, liés à l'histoire coloniale, mais aussi par l'idée reçue que la Grande-Bretagne est une terre d'asile bienveillante. Le discours appelant à l'intensification des mesures de répression contre les migrants s'est amplifié vers la fin des années 1990 en Grande-Bretagne, alimenté par les médias de droite. En 2002, ce discours s'est cristallisé sur le camp de Sangatte, ouvert par la Croix Rouge pour loger les réfugiés de Calais et de ses environs. En décembre de la même année, on estimait qu'environ 1600 personnes y étaient abritées. Beaucoup venaient d'Afghanistan, d'Iran ou du Kurdistan Iraquien. Selon une étude réalisée par l'association de défense des droits de l'homme Article 19, au cours des trois derniers mois de l'année 2002, sur 308 articles dans la presse britannique concernant l'immigration, 73 traitaient de Sangatte.<sup>2</sup>

Du côté français, Sangatte ne présentait pas les mêmes enjeux dans la mesure où le camp n'était qu'une étape temporaire pour les réfugiés en route vers la Grande-Bretagne. Tant qu'ils ne restaient pas et que leur présence à Calais ne puisait pas sur les ressources locales, le sujet ne faisait pas couler d'encre. Selon Migreurop, les autorités françaises sont allées jusqu'à dissuader les réfugiés de rester en France pour demander l'asile. Afin d'assurer qu'il n'y ait pas de preuve de la présence des migrants sur le territoire français, elles « ont consciencieusement évité de prendre les empreintes digitales d'environ 70,000 personnes » en transit à Sangatte. C'est seulement en juin 2009 que la sous-préfecture de Calais a commencé à enregistrer des demandes d'asile. Et il a fallu attendre mai 2009 pour que l'UNHCR travaille avec l'association France Terre d'Asile pour donner aux migrants de Calais des informations sur la procédure de demande d'asile en France.

Sangatte a été fermé en décembre 2002 par un accord conclu entre l'ancien Ministre de l'Intérieur Sarkozy et son homologue britannique David Blunkett. Selon Sarkozy, Sangatte avait empoisonné les

relations franco-britanniques trois ans durant. A la suite de la fermeture, en février 2003, les deux gouvernements ont signé le traité du Touquet prévoyant des patrouilles de gardes frontaliers britanniques sur le territoire français du port de Calais.

Cependant la migration est restée un sujet de tension entre les deux pays. Selon Migreurop, le traité du Touquet « n'a pas réellement empêché le passage des migrants ». Par ailleurs, la fermeture de Sangatte n'avait pas non plus mis fin aux flux de réfugiés vers le Royaume-Uni. Elle les avait seulement dispersés dans les rues, les squats et les jungles de Calais, sans que rien ne change vraiment. Un progrès notable dans la coopération entre les deux gouvernements s'est opéré avec l'« accord administratif du 6 juillet 2009 », une clarification du Touquet. Dans ce nouvel accord, le Royaume-Uni s'engageait à financer de nouvelles technologies de surveillance à Calais et ailleurs en France. La France consentit alors formellement à faire en sorte d'éliminer « la concentration d'étrangers en situation irrégulière sur la frontière et aux alentours ». Selon Migreurop, « il était devenu évident que le Royaume-Uni était parvenu à rendre le passage des exilés plus difficile ». L'inquiétude s'était alors cristallisée sur le fait que les réfugiés, rassemblés à Calais, resteraient bloqués de ce côté de la Manche et représenteraient un problème permanent pour le gouvernement français. Face à cette nouvelle réalité, la France a dû adopter une attitude plus coopérative.

Le premier fruit de cette coopération a été la destruction de la jungle des pachtounes et des autres jungles en septembre 2009 (voir le sous chapitre « Détruire les maisons et les abris »). Encore une fois les médias, tels le Daily Mail et le Daily Express, ont mis de l'huile sur le feu en rejouant les scènes des événements de 2002.

La destruction des jungles de Calais masque la réalité des mouvements des migrants et de l'évolution de leur nombre. S'il y a eu une forte augmentation du nombre de migrants présents à Calais entre l'automne 2008 et juillet 2009, avec un pic de plus de 1200 personnes, ce nombre baisse ensuite très rapidement, si bien qu'il reste environ 600 migrants à la mi-septembre. Les destructions accentueront cette tendance, et le nombre de migrants se stabilisera aux alentours de 400 personnes courant octobre jusqu'en mai 2010, moment où il baissera à nouveau. La réorientation des Afghans vers la Scandinavie et la raréfaction des passages entre la Libye et l'Italie ont simplement été masquées par un effet d'inertie des nouvelles arrivées et d'augmentation du nombre de migrants présents en raison de la durée de leur séjour, le passage vers l'Angleterre étant plus difficile. On peut dire que la baisse du nombre de migrants à Calais a été utilisée par le gouvernement pour faire croire à l'efficacité de destructions hypermédiatisées.

Mais les êtres humains qui ont été pris dans cette opération de propagande, eux, étaient des vrais.

## **Les armes de dissuasion**

Comme l'a admis Eric Besson en 2009, 17000 migrants ont été arrêtés dans le Pas-de-Calais en 2007 (dans les faits, il y a eu 17000 arrestations, les mêmes personnes étant arrêtées plusieurs fois), mais seulement 41 d'entre eux ont été expulsés dans leurs pays d'origine. Ces chiffres réfutent l'argument selon lequel les pratiques de contrôles d'identité et d'arrestations à Calais font partie d'un processus d'expulsion. Au contraire, ce sont des « armes de dissuasion » qui fonctionnent dans un programme de

harcèlement, décourageant les migrants de venir à Calais.

Les critères d'hygiène selon lesquels on détruit les squats et les jungles sont biaisés. Les demandeurs d'asile sont supposés recevoir au minimum un logement dans un CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile). Il n'y a pas de CADA à Calais. La majorité des demandeurs d'asile dans la ville vivent donc dans des squats et des jungles, sous pression constante.

Les armes de dissuasion ont une double motivation. D'un côté, la répression à Calais de la part du gouvernement français est issue des directives britanniques, dans le cadre de l'accord de 2009, l'objectif principal étant de dissuader les migrants de passer au Royaume-Uni. De l'autre côté, dans la mesure où le passage et les conditions de vie pour les migrants au Royaume-Uni sont plus difficiles, le gouvernement français cherche à dissuader les réfugiés d'opter pour une demande d'asile en France. La répression sert donc un double but: non seulement celui d'améliorer les relations avec la Grande-Bretagne, mais aussi celui de faire en sorte que les migrants ne restent pas ~~un pied~~ en France. Bien qu'il y ait des tensions entre les intentions des gouvernements français et britannique, elles coïncident sous de nombreux aspects. Ils cherchent l'un comme l'autre à rendre la vie des réfugiés impossible afin de les décourager de s'installer à Calais. Ils veulent également que le message de répression se répande de façon à décourager les futurs réfugiés de venir en France. Par ailleurs, les deux gouvernements tentent de rendre invisible aux yeux de leurs populations le sort des migrants de Calais.

### **3.2 Du président à la police : l'autorité centralisée**

Les directives de répression se transmettent du gouvernement national français à la police. Les mesures « d'assainissement » du Calais de ses « clandestins » viennent du gouvernement central. L'ancien Ministère de l'immigration et de l'Identité Nationale (rattaché aujourd'hui au Ministère de l'Intérieur et de l'Immigration) dirigé par Eric Besson, a joué un rôle primordial dans le développement des politiques actuelles, en collaboration avec le Président Nicolas Sarkozy. Comme l'atteste la destruction de la "Jungle de Calais", le Ministre de l'Immigration a été personnellement impliqué dans la coordination des principales mesures de répression. Parallèlement, ces directives sont mises en place sur le terrain par le Préfet du Nord-Pas-De-Calais et le Sous-Préfet de Calais, qui dirigent la police présente sur place.

En plus du grand nombre d'agents de la PAF en fonction, Calais est peut-être l'unique ville française de cette taille à avoir en permanence une garnison de CRS, logée dans des hôtels et relayée toutes les deux ou trois semaines. Celles-ci est placée sous la direction administrative du commandant de la PAF et ~~sont~~ basées au siège de la PAF de Coquelles.

Au-delà du contrôle policier sur les migrants, la Préfecture et la Sous-Préfecture ont d'autres prérogatives qui augmentent leur influence sur la répression à Calais. La Préfecture possède un moyen de contrôle efficace sur le travail des associations humanitaires grâce à l'interprétation du « délit de solidarité ». Bien qu'une grande partie du travail des associations pourrait être considéré comme illégal, jusqu'à maintenant la Préfecture a rarement tenté d'utiliser cette loi. Tout de même, le délit de solidarité représente une menace omniprésente, encourageant peut-être l'auto-censure des associations.

La Préfecture est aussi influente dans plusieurs organismes, telles les associations de développement



OPHLM et EPF, que nous analysons ci-dessous.

### 3.3. Le maire et les autorités locales

La maire actuelle de Calais, Natacha Bouchart est membre de l'UMP, le parti du Président, ainsi qu'une de ses amies personnelles. Dans ses allocutions et ses prises de positions publiques contre les migrants dans la ville, elle a dépassé les propos de Sarkozy et Besson.

L'intervention de l'administration locale ayant le plus d'impact sur les migrants est celle des employés municipaux chargés de détruire leurs abris (voir le sous-chapitre 1.3). La mairie a aussi entre ses mains de nombreuses ficelles à sa disposition, comme son influence au sein des associations locales de propriétaires, le contrôle des subventions allouées aux associations ou encore le contrôle des normes de sécurité et d'hygiène dans les locaux de la ville. Pour conclure, l'influence de la Maire est considérable en tant que personnalité publique et porte-parole. Elle endosse donc la responsabilité du ton donné par les discours sur la migration à Calais.

Il semble peu probable que Bouchart gagne les prochaines élections municipales. Mais dans quelle mesure les conditions de vie pour les migrants changeront-elles avec un autre maire? Bien que l'ancien Maire de Calais, appartenant au parti communiste, ne tenait pas des propos explicitement anti-migrants, il ne s'opposait pas non plus aux mesures du gouvernement central.

Cela diverge avec le rôle joué par certains maires de gauche dans d'autres municipalités de la région, en terme de soutien apporté aux réfugiés, **comme à Norrent-Fontes, Grande-Synthe ou Steenvoorde**. Il est probable que la pression politique exercée à Calais sur toute personne s'opposant aux mesures du gouvernement sur cette thématique est considérablement plus sévère qu'ailleurs.

### 3.4 Le contrôle de la terre

Une grande partie du terrain où se situent les jungles et les squats des migrants appartient à l'administration locale (la mairie, le conseil régional, etc.) ou à des organisations foncières semi-autonomes comme l'EPF et l'OPHLM. Ces organisations jouent un rôle important dans la pratique de la répression à Calais, en aidant ou permettant des rafles ou la destruction des bâtiments.

Selon la loi française, la police doit obtenir la permission des propriétaires avant d'entrer dans un bâtiment, à moins qu'il y ait une preuve d'activité criminelle actuellement en cours, nécessitant une intervention immédiate de la police. Toutefois, les policiers à Calais ont refusé de manière répétée de montrer des documents qui indiquent la permission des propriétaires ou du procureur pour entrer dans les squats (cf. 1.3). Ce fait soulève la question de savoir si les propriétaires sont conscients des rafles fréquentes ayant lieu dans leurs bâtiments et dans quelle mesure ils coopèrent avec cette pratique. De même, il se peut qu'à Calais les enjeux autour des questions d'anti-migratoires soient tellement importants que les organisations comme l'OPHLM et l'EPF feront leur maximum pour ne pas faire obstacle à ces pratiques policières et politiques, quel que soient les vues personnelles des directeurs.

### 3.5 Des questions sans réponse

L'esquisse ci-dessus soutient la thèse que la répression journalière à Calais est le résultat des décisions politiques prises à l'échelle nationale et internationale (un compte-rendu complet prendrait également en considération le rôle de la politique de migration européenne). Il existe une corrélation évidente entre les décisions prises à l'échelle gouvernementale et les changements dans les conditions pour les migrants sur le terrain. Nous avons remarqué l'existence d'une ligne d'autorité qui traduit les décisions politiques en action répressive. Cependant, en ce qui concerne la question de savoir où exactement sont décidées les techniques répressives particulières, à l'heure actuelle nous ne pouvons que signaler des questions qui nécessitent une exploration plus approfondie. Par exemple :

- Qui donne les ordres pour la pratique de harcèlement par les contrôles d'identité et les arrestations répétées visant certains groupes ethniques? Le commandant de la PAF? Le préfet ou le sous-préfet? Le ministère ou le président?
- Qui donne les ordres pour la destruction continue des abris et des biens personnelles? La police est-elle toujours en train de mettre en œuvre l'ordre de Besson de 2009 pour la destruction des jungles?
- Est-ce qu'il existe un ordre, et à quel niveau, d'arrêter et de harceler les personnes cherchant l'asile en France ?
- Qu'en est-il des pratiques « extrêmes » comme les violences gratuites, la contamination de l'alimentation d'eau, la destruction de la literie par du verre brisé ou de l'urine ? A quel niveau ces actions sont-elles ordonnées ou tolérées ?
- Quel est le rôle joué par des organisations foncières comme l'OPHLM, l'EPF ou les conseils régionaux et municipaux en permettant ou en ordonnant des rafles ou la destruction des bâtiments ?

Bien sûr, nous pourrions aussi poser la question: même si les fonctionnaires haut placés comme le préfet, ou le président de la république, n'ordonnent pas personnellement ces tactiques, est-ce que cela les décharge de toute responsabilité? Qui porte la part de responsabilité la plus importante: un policier qui donne un coup de pied ou déchire une tente, ou un homme politique qui ordonne la répression et ne se donne pas la peine de vérifier comment on exécute l'ordre ?